



Délibération
DAAJ/LK

Envoyé en préfecture le 23/02/2022

Reçu en préfecture le 23/02/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220217-2022_4SIPREVEL-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 FEVRIER 2022

2022 - 4 APPROBATION DE LA STRATEGIE INTERCOMMUNALE DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2021-2025

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 22

DRAPRON Bruno, BARON Thierry, BERDAI Ammar, CALLAUD Philippe, CAMBON Véronique, CHEMINADE Marie-Line, CREACHCADEC Philippe, TERRIEN Joël, TOUSSAINT Charlotte, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, BUFFET Martine, CHANTOURY Laurent, DEBORDE Sophie, EHLINGER François, GUENON Delphine, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, MACHON Jean-Philippe, VIOLLET Céline, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, MARTIN Didier

Excusés ayant donné pouvoir : 8

CARTIER Nicolas à CREACHCADEC Philippe, CHABOREL Sabrina à BENCHIMOL-LAURIBE Renée, DAVIET Laurent à CHANTOURY Laurent, DEREN Dominique à ROUDIER Jean-Pierre, JEDAT Günter à DRAPRON Bruno, MAUDOUX Pierre à MARTIN Didier, PARISI Evelyne à CALLAUD Philippe, TORCHUT Véronique à Marie-Line CHEMINADE

Absents excusés : 5

BETIZEAU Florence, CATROU Rémy, DELCROIX Charles, DIETZ Pierre, ROUSSAUD Barbara

Secrétaire de séance : TOUSSAINT Charlotte

Date de la convocation : 11/02/2022

Date d'affichage : 23 FEV. 2022

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, notamment son article L. 132-13,

Vu la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu la Loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés,

Vu la Circulaire du 17 juillet 2002 relative aux dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance,



Vu la Circulaire n° 6238-SG du 23 décembre 2020 relative à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024,

Vu la Stratégie Départementale de Prévention de la Délinquance 2021-2024,

Considérant que les orientations de la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024 comprennent 40 mesures, articulées autour des quatre axes suivants :

- Prévenir la délinquance chez les jeunes de moins de 12 ans (identifier ceux en risque de récidive...);
- Aller vers les personnes vulnérables, telles que les personnes âgées ou handicapées (développer les démarches de proximité, etc.);
- Impliquer plus fortement la population (conforter la médiation sociale, expérimentation en matière de vidéoprotection...);
- Renover la gouvernance (réaffirmer le pilotage par le préfet de département).

Considérant que la nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance entend « inciter les intercommunalités à formaliser leurs engagements dans une stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance »,

Considérant que le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est l'instance de coordination locale des acteurs compétents en matière de sécurité, de prévention de la délinquance sur le territoire,

Considérant que dans le cadre du CISPD, les partenaires du CISPD ont élaboré la Stratégie Intercommunale de Prévention de la Délinquance (SIPD) 2021-2025 en fédérant l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention,

Considérant que l'Agglomération de Saintes et l'Etat inscrivent la stratégie intercommunale de Prévention de la délinquance en adéquation avec les axes des stratégies Nationale et Départementale,

Considérant que le bureau du CISPD a fixé 3 axes prioritaires pour cette stratégie :

- Agir au plus tôt et aller plus loin dans la prévention (pour l'enfance et la jeunesse),
- Aller vers les personnes les plus vulnérables pour mieux les protéger,
- Organiser la sécurité du quotidien.

Considérant que la stratégie intercommunale intègre le volet Prévention du Contrat de Sécurité Intégré,

Considérant que la Ville de Saintes mobilise des moyens de prévention et de sécurité particulier (vidéoprotection, police municipale, ASVP...),

Considérant qu'il convient que la Ville soit associée à ce processus et contribue à la mise en œuvre des actions prévues dans ce cadre par la signature de la Stratégie Intercommunale de Sécurité et de Lutte contre la Délinquance,

Après consultation de la Commission « Ressources » du jeudi 3 février 2022,



Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'autorisation donnée à Monsieur le Maire, ou son représentant, de signer la Stratégie Intercommunale de Prévention de la délinquance 2021-2025 annexée à la présente délibération,
- Sur l'autorisation donnée à Monsieur le Maire, ou son représentant, de signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité ces propositions.

Pour l'adoption : 30

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,


Bruno DRAPRON



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 23/02/2022

Reçu en préfecture le 23/02/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 017-211704150-20220217-2022_4SIPREVDEL-DE



STRATEGIE INTERCOMMUNALE DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2021-2025

**Conseil Intercommunal de
Sécurité et de Prévention
de la Délinquance**



PRÉAMBULE	4
1. DIAGNOSTIC INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ	4
1.1 Méthodologie	4
1.1.1 Le recueil de données statistiques auprès de différents partenaires pour les années 2017 à 2020	4
1.1.2 Le recueil des perceptions individuelles et professionnelles des partenaires et élus en termes de sécurité et prévention de la délinquance	5
1.1.3 Des éléments d'éclairage sur la perception de la population sur la sécurité dans le territoire	5
1.1.4 Précautions préalables	6
1.2 Les actions du CISPD	7
1.2.1 Actions traditionnelles	8
1.2.2 Le recueil des perceptions	8
1.2.3 Actions ponctuelles	9
1.3 Présentation du territoire	10
1.3.1 L'Agglomération de Saintes	10
1.3.2 Les services présents sur le territoire de l'Agglomération	11
1.3.3 Spécificités du territoire	12
1.4 Caractéristiques de la population	15
1.4.1 Aspects démographiques	15
1.4.2 Aspects socio-économiques	16
1.5 La délinquance	19
1.5.1 Les données statistiques des Forces de Sécurité Intérieure	19
1.5.2 Les données statistiques de la justice	26
1.5.3 Les données relevant de l'environnement territorial de sécurité	28
1.5.4 Autres données	30
1.6 Apports qualitatifs des professionnels de terrain et des élus locaux	31
1.6.1 Préalable méthodologique	31
1.6.2 L'apport des professionnels de terrain	31
1.6.3 Le ressenti qualitatif des élus en termes de délinquance et d'insécurité	34
1.7 Le sentiment d'insécurité	35
1.7.1 Préalable méthodologique	35
1.7.2 Présentation des répondants	35
1.7.3 Résultats	37
2. STRATÉGIE INTERCOMMUNALE DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE	41
2.1 Les axes retenus	41

2.2 Les objectifs retenus	42
2.3 Les actions retenues par les membres du bureau du CISPD	44
2.4 Calendrier	50
2-5 Les modalités de pilotage, suivi et évaluation de la stratégie	50
2.5.1 Durée	50
2.5.2 Évaluation	50
2.5.3 Prorogation- renouvellement	51
2-6 Charte de fonctionnement des groupes de travail du CISPD	51
2-6-1 Typologie des groupes de travail :	51
2.6.2 Fonctionnement :	51
2.6.3 Expertise	51
2.6.4 Echanges d'informations confidentielles	51
2.6.5 Bilan des travaux	52
CONCLUSION	53
SIGNATURES	54
RÉFÉRENCES	55
LISTES DES ACRONYMES	56
ANNEXES	57

Préambule

Le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation a formalisé une **Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance (SNPD)** pour la période 2020-2024. Cette stratégie vise, dans le périmètre national, à dynamiser la politique de prévention et à donner un cadre d'action à tous les acteurs de la prévention autour de **4 orientations prioritaires** :

- **Les jeunes** : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention
- **Les personnes vulnérables** : aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger
- **La population** : nouvel acteur de la prévention de la délinquance
- **Les territoires** : vers une nouvelle gouvernance renouvelée et efficace

Le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** de l'Agglomération de Saintes a souhaité décliner la **Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance** sur son territoire de compétence, par l'élaboration d'une **Stratégie Intercommunale de Prévention de la Délinquance (SIPD)**.

Afin de poser les bases de la réflexion, un **diagnostic de sécurité** a été réalisé par le CISPD de l'Agglomération avec l'appui de Corentin Ménard, stagiaire en Master 2 de Criminologie.

1. Diagnostic intercommunal de sécurité

1.1 Méthodologie

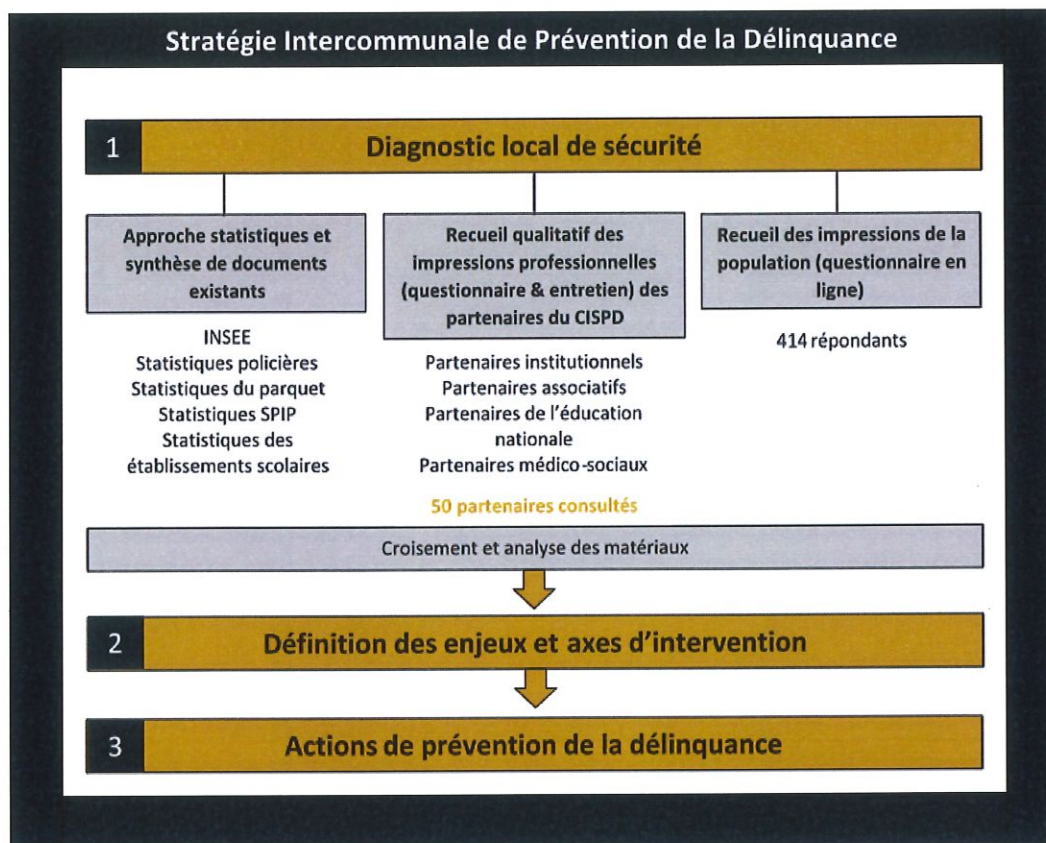
Le diagnostic a été réalisé de mi-mars à mi-mai et vise à formaliser une photographie des **problématiques de sécurité** réellement rencontrées ou des facteurs suscitant un sentiment d'insécurité sur notre territoire.

Ce diagnostic s'accompagne d'un **recensement des différentes actions** conduites par l'Agglomération et ses partenaires dans le cadre du CISPD.

Plusieurs approches ont concouru à l'élaboration du diagnostic :

1.1.1 Le recueil de données statistiques auprès de différents partenaires pour les années 2017 à 2020

- Le Parquet du Tribunal Judiciaire de Saintes
- Les Forces de Sécurité Intérieure (FSI)
- La Délégation Territoriale d'action sociale de Saintes (DT)
- La Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- La Maison d'arrêt de Saintes
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- Le Délégué du Préfet
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Les établissements scolaires
- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)



1.1.2. Le recueil des perceptions individuelles et professionnelles des partenaires et élus en termes de sécurité et prévention de la délinquance

Des entretiens, sur la base de questionnaires, ont ensuite été prévus avec 24 partenaires et les élus. Ces entretiens ont été réalisés sur une période allant du 22 mars au 23 avril 2021. Ils ont permis de recueillir des éléments d'évaluation de la part des partenaires du CISPD et des élus.

- Questionnaires en annexe : habitants, professionnels, Maires

1.1.3. Des éléments d'éclairage sur la perception de la population sur la sécurité dans le territoire

Un questionnaire a été publié en ligne sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Saintes et auprès des usagers de certains partenaires. Ce dernier s'est adressé à l'ensemble des habitants de l'Agglomération (36 communes) durant 1 mois, du 25 mars au 26 avril 2021.

En chiffres :

- Entretiens avec 24 partenaires sur la base du questionnaire,
- Questionnaire auprès de 57 autres partenaires, avec ce même objectif de récolte de données,
- Questionnaire adressé à l'ensemble des habitants de l'Agglomération (36 communes) du 25 mars au 26 avril 2021 : 414 personnes ont répondu.

- **Questionnaire adressé aux 36 maires de l'agglomération : 19 réponses.**

Une fois les données recueillies, le CISPD a effectué un travail d'analyse pour les mettre en perspective en dessinant des tendances ou au contraire en émettant des réserves sur l'interprétation, du fait du contexte particulier jalonnant une partie de la période étudiée. Ce travail d'analyse s'est effectué du 19 avril au 12 mai 2021.

La méthodologie proposée prévoit les étapes suivantes :

- Identification et formalisation des objectifs stratégiques prioritaires en réunions de bureau du CISPD
- Co-construction du plan d'actions : réunion plénière du 8 juillet 2021 (avec 64 partenaires)
- Formalisation de la stratégie du 8 juillet à mi-décembre 2021

1.1.4 Précautions préalables

Ce diagnostic n'a pas la prétention d'être scientifiquement exact. Il est une photographie à un instant T réalisée à partir d'éléments d'éclairage, d'indicateurs statistiques et de recueils de perceptions.

Quelques « angles morts » ont été identifiés dans les éléments d'analyse : des réponses peu nombreuses de la part des établissements scolaires, une absence de registre d'incidents tenu par le transporteur public, des ressorts supérieurs au territoire de l'Agglomération pour certaines données.

Plusieurs éléments rendent par ailleurs certaines interprétations ou analyses très complexes voire aléatoires :

- La période analysée s'étale de 2017 à 2020, ce qui intègre le mouvement des gilets jaunes et la période de COVID 19 qui ont eu un impact national et local sur les statistiques de sécurité.
- Les politiques pénales et de sécurité publique et certaines tendances sociétales de fond nous contraignent à une interprétation prudente des statistiques : certains chiffres augmentent, du fait d'une action particulièrement volontariste de l'Etat, permettant de mettre au grand jour des faits existants précédemment et restés sous silence jusqu'alors.
- De même, des mouvements sociétaux de fond peuvent encourager certaines populations à porter plainte alors qu'elles ne le faisaient pas auparavant. L'augmentation des chiffres n'est pas alors systématiquement synonyme d'une augmentation des faits mais plutôt d'une augmentation des plaintes ou des faits révélés.

Concernant les retours des habitants :

414 personnes ont répondu sur les presque 60 000 habitants de l'agglomération. Par ailleurs, l'échantillon des personnes ayant répondu est marqué par une surreprésentation des 40/60 ans et une trop faible proportion des moins de 18 ans par rapport à la population globale de l'agglomération. Les cadres et employés sont également surreprésentés. En revanche, le panel correspond à la réalité démographique concernant la répartition hommes/femmes et entre Saintes et les autres communes de l'Agglomération. En résumé, le panel est réduit et ne correspond pas complètement à la composition de la population de l'agglomération : **Les données issues de ce questionnaire doivent donc se lire avec précaution.**

1.2 Les actions du CISPD

Installé depuis de **2006**, le CISPD de l'Agglomération de Saintes constitue le **cadre d'élaboration de la stratégie, de concertation et de coordination des actions** de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité sur le territoire de l'agglomération. Il permet, en outre, **l'échange d'informations** entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés. Il est enfin chargé de **l'évaluation des actions** de prévention de la délinquance.

Présidé par le Président de l'Agglomération (ou son représentant) en copilotage avec le (la) Sous-Préfet(e), le CISPD est **l'instance de coordination locale de tous les acteurs de la prévention et de la sécurité**. Le CISPD **peut assurer l'animation et le suivi du contrat local de sécurité** lorsque le Président de l'agglomération et le Sous-Préfet, après consultation du Procureur de la République et avis du Conseil intercommunal, estime que l'intensité des problèmes de délinquance sur le territoire justifie sa conclusion. Le CISPD est informé au moins une fois par an par le préfet des caractéristiques de l'évolution de la délinquance de son territoire (décret du 23 juillet 2007).

Concernant son organisation, le CISPD se réunit en **Bureau 4 fois par an** et en **Assemblée plénière**, c'est-à-dire avec l'ensemble des membres et partenaires, **1 fois par an**.

Dans une logique d'action fondée sur le partenariat et la prise de décision concertée, il dispose d'un **Bureau pluri-composé** :

- Le(la) Sous-Préfet(e)
- La Conseillère communautaire déléguée en charge de la politique de la ville et du CISPD
- Le Procureur de la République du Tribunal Judiciaire de Saintes
- L'Adjoint au Maire de Saintes en charge de la sécurité
- La Déléguée Territoriale du Conseil Départemental 17
- La Conseillère Départementale
- L'Inspectrice de l'Education Nationale
- La Commissaire de Police Nationale
- Le Commandant de Compagnie de la Gendarmerie Nationale de Saintes
- Le Chef de la Police Municipale de Saintes
- Les Renseignements Territoriaux – Poste de Saintes (2 représentants au bureau)
- La Directrice de la Direction des Solidarité – CDA de Saintes
- Le Coordonnateur du CISPD – CDA de Saintes

Enfin, ce sont de **plus de 70 partenaires** regroupés au sein du CISPD qui s'intègrent dans la démarche sécuritaire et/ou de prévention impulsée par le CISPD. Ces partenaires relèvent de différents secteurs :

- Les Forces de Sécurité Intérieure (FSI)
- Les instances répressives et pénitentiaires
- Les partenaires du secteur médico-social
- Les partenaires de l'Education Nationale
- Les élus et Mairies
- Les partenaires du secteur privé

L'assemblée plénière permet de **rendre compte des actions menées** pendant l'année écoulée. Elle laisse la parole aux partenaires opérationnels afin qu'ils présentent les actions menées sur le

terrain et répondent aux questions de l'assemblée. L'assemblée plénière présente également les axes prioritaires de l'année à venir.

Depuis 2017, **différentes actions notables** ont vu le jour en plus des **actions traditionnelles**. Evidemment, l'année 2020 et 2021 a vu bon nombre d'actions perturbées ou annulées en raison de la pandémie.

1.2.1 Actions traditionnelles

AXES CISPD	ACTIONS	OPERATEURS	LIEUX	PUBLICS	BILAN
Prévention Sécurité routière	Bourse au permis citoyen (Voiture et 2 roues)	Mission locale de la Saintonge CDA	Auto écoles de l'agglomération	- de 30 ans	3 à 6 jeunes/an
Prévention Sécurité routière	Stage Sécurité routière pour les séniors	ASPSR 17 CDA	Saintes et autres communes	+ de 65 ans	4 stages /an 35 à 40 participants/an
Prévention multi thèmes : addiction, vol, harcèlement,	Exposition Moi Jeune Citoyen	Groupe de professionnels bénévoles (environ 20 personnes) CDA	Etablissements scolaires (écoles collèges et lycées)	Classes de CM2, 5 ^{ème} et 2 ^{nde}	Depuis 5 ans, + de 750 élèves/an
Prévention des écrans	Prévention des écrans, des jeux vidéo et des réseaux sociaux (Cyberharcèlement...)	Association Charnière CDA	Collèges, lycées, CFA et Mission locale (dont IMPRO)	Elèves de 11 à 16 ans. De 16 à 25 ans (Milo)	+ de 600/an Action existante depuis 11 ans.

1.2.2 Mission d'appui aux Maires

Historiquement, le CISPD est une instance venant au **soutien des maires**. Des **réunions d'information ou de formation** sont ainsi organisées régulièrement, 3 à 5 fois par an :

- Rencontre avec Monsieur Le Procureur et les forces de l'ordre (Rappel à l'ordre, Travail d'Intérêt Général (TIG), mesures de réparations),
- Visites du Tribunal et de la Maison d'arrêt,
- Formation aux repérages et à la prise en charge des violences intra familiales et des addictions. En moyenne, 15 à 20 personnes participent à ces temps d'informations qui peuvent se dérouler à Saintes mais aussi dans les autres communes de l'agglomération,
- Information sur le fonctionnement d'une Police pluri communale. Présentation de la Police pluri communale de Saujon,
- Information avec la Gendarmerie sur le dispositif « Participation Citoyenne »,
- Information sur le pouvoir de Police des maires par le chef de la Police municipale de Cognac.

1.2.3 Actions ponctuelles

La direction des Solidarités, en lien avec le Contrat Local de Santé (CLS) et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), le CISPD a proposé d'autres temps d'informations.

ANNEE	ACTIONS	OPERATEURS	LIEUX	PUBLICS	BILAN
	Formation aux nouveaux produits stupéfiants	Camel Guelloul CDA	Lycée Petit Chadignac	Professionnels	38 participants
	« Face au mur, des solutions » : Conférence sur le harcèlement scolaire	Eric Verdier CDA	Lycée Desclaude	Professionnels Elus	110 participants
	Création d'une exposition itinérante sur le harcèlement	Etablissements scolaires CDA	Collèges et lycées	Elèves	8 Etablissements scolaires
	Projet respect et relationnel (Théâtre)	Collège Quinet Alexandre Métratone	Collège Quinet	Elèves	4 classes de 5 ^{ème}
	Prévention du harcèlement (création d'affiches pour collages)	Lycée Desclaude Lycée Petit Chadignac Fred Le Chevalier	Lycée Desclaude Lycée Petit Chadignac	Elèves « Sentinelles »	12 élèves

ANNEE	ACTIONS	OPERATEURS	LIEUX	PUBLICS	BILAN
2018	« Face au mur, des solutions » : Conférence sur le harcèlement scolaire	Dr Catheline Parquet de Saintes Education Nationale CDA	Lycée Desclaude	Professionnels Elus Parents	+ de 250 participants
2017	Formation Addiction	Tremplin 17 (M. Basso-fin) CDA (CISPD/CLS)	CDA	Professionnels Elus Agents municipaux	+ 20 participants
	Formation Prévention suicide	JL Douillard Juliette Garinot CDA (CISPD/CLS)	CDA	Professionnels Elus Agents municipaux	18 participants

Le CISPD a participé et soutient plusieurs **groupes de travail** :

- Groupe de travail Quartier Politique de la Ville (QPV), suite à des incidents sur le quartier prioritaire,
- Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) social mis en place par le commissariat et décliné en sous-groupe,
- Mineurs Non Accompagnés (MNA),
- Situations difficiles associées à des problématiques psychosociales,
- Skate-park/Jeunesse, suite à des incidents autour du skate-park

Par ailleurs, en 2020 et 2021, le CISPD s'est doté d'un Appel à projets annuel afin de pouvoir soutenir certaines actions de prévention innovantes sur son territoire. 7 projets ont été soutenus en 2020 ainsi que 7 projets en 2021.

1.3 Présentation du territoire

1.3.1 L'Agglomération de Saintes

L'Agglomération de Saintes est située en **Charente-Maritime** (17), 2^{ème} département touristique de France. L'Agglomération regroupe près de **60 000 habitants**, réunis en **36 communes** :



Au cœur de cette Agglomération, la **ville de Saintes** compte près de 27 000 habitants (40% des habitants de l'Agglomération) au dernier recensement en 2017.

Le territoire de la CDA est ainsi **structuré autour de la ville de Saintes**, et de **communes périurbaines et rurales**. Le Programme Local de l'Habitat de 2004 décrivait une logique de « **spécialisation fonctionnelle** » du territoire :

- Les quartiers centraux de Saintes,
- Les quartiers périphériques de Saintes,
- Une première couronne de communes périphériques,
- Et une seconde couronne.

1.3.2 Les services présents sur le territoire de l'Agglomération

L'Agglomération de Saintes dispose, sur son territoire, d'une pluralité de **services publics** pouvant être impactés par la nouvelle Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance (SNPD) :

- 1 sous-préfecture
- 1 commissariat de police (Saintes)
- Services de police municipale (Saintes et Chaniers)
- 1 Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) (Saintes)
- 1 compagnie de gendarmerie (Saintes)
- Brigades de gendarmerie (Saintes, Corme-Royal et Burie) et 1 peloton motorisé (Saintes)
- 1 Centre Hospitalier (Saintes)
- 1 Société Protectrice des Animaux (Saintes)
- 1 maison d'arrêt (Saintes)
- 1 Tribunal Judiciaire (Saintes)
- 1 Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Saintes)
- Lycées généraux, techniques et agricole (Saintes)
- Collèges (dont 5 à Saintes et 1 à Burie)
- 42 écoles d'enseignement primaire
- Centres de Formation et d'Apprentissage (Saintes)
- 1 Délégation Territoriale d'action sociale (Saintes)
- 1 Direction Territoriale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (Saintes)
- 1 service de Renseignements Territoriaux (Saintes)
- 1 Société d'Economie Mixte Immobilière de Saintonge (SEMIS Saintes)

Plusieurs **associations** œuvrent également sur le territoire :

- Tremplin 17
- La Mission locale de la Saintonge
- Le centre socio-culturel de Bellerive
- Le centre socio-culturel de Boiffiers-Bellevue

- La régie de quartier Erequa'sol
- Le Logis
- L'association CAFIC
- L'institut Don Bosco
- L'association d'insertion le SAS
- L'association d'insertion Saint Fiacre
- L'association Saintaise de Prévention et Sécurité Routière
- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 17
- L'Union Départementale des Associations Familiales de Charente-Maritime
- L'association d'Enquête et de Médiation de la Charente-Maritime
- L'association Re-pères 17

1.3.3 Spécificités du territoire

Voies de communications

La position de la ville de Saintes, au **carrefour de plusieurs voies** de communication, lui permet d'être le principal pôle économique du centre du département. Le territoire est en effet desservi par un axe **ferroviaire**, deux axes **autoroutiers** (A10 et A837) et trois routes **nationales** (N137, N141, N150). L'agglomération de Saintes se situe ainsi à la croisée des chemins pour les flux de transport et de voyageurs. La présence de plusieurs liaisons ferroviaires reliant la gare permet par ailleurs de qualifier Saintes « **d'étoile ferroviaire** ». Le territoire est enfin situé sur la Route Centre-Europe Atlantique qui lie directement les villes du centre de l'Europe à Bordeaux, Nantes ou La Rochelle.

Tourisme

La Charente-Maritime, deuxième département touristique de France voit sa population doubler en période estivale. L'agglomération de Saintes ne fait pas exception : son **positionnement stratégique** au regard de sa proximité avec les espaces littoraux (Pays Royannais, Île d'Oléron) et les accès autoroutiers facilitent la venue de touristes accrue par la présence de lieux culturels et touristiques attractifs.

Mobilités

En dehors de Saintes, le **réseau de transports en commun irrigue** les communes de Thénac, Chermignac, les Gonds, Fontcouverte, Saint-Georges des Coteaux et Bussac-sur-Charente. Sur les communes de l'agglomération, à l'exception de Saintes, près de 80% de la population active se déplace pour travailler hors de sa commune. Les moyens de transports personnels sont privilégiés impactant nécessairement le niveau du trafic routier et la sécurité routière : sur les 26 330 habitants disposant d'un emploi, près de 20 000 personnes utilisent un moyen de transport personnel motorisé (voiture, camion, fourgonnette ou deux-roues motorisé) pour se rendre sur leur lieu de travail (INSEE, 2017).

Le quartier prioritaire Bellevue-Boiffiers

Saintes est la seule commune de l'agglomération concernée par un Quartier Politique de la Ville (QPV) Bellevue-Boiffiers avec l'élaboration du **contrat de ville** 2015-2020 prorogé jusqu'en 2022. Il est constitué des deux quartiers populaires de la ville, Les Boiffiers et Bellevue.

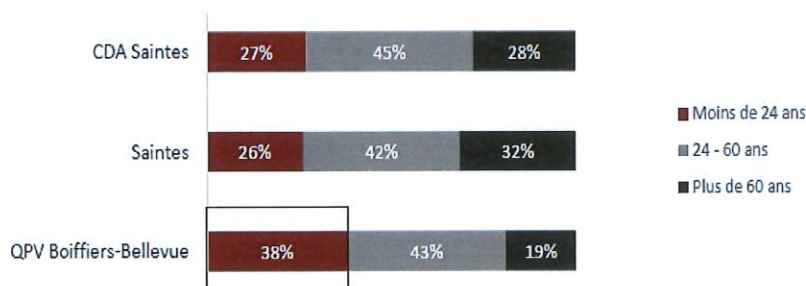
Ces deux quartiers sont composés de près de 2 100 personnes, soit environ 8,5% de la population saintaise et 3,5% de celle de l'agglomération.

Le quartier Bellevue-Boiffiers intègre certains facteurs de **précarité et fragilité sociale**. La moitié des habitants vit sous le seuil de pauvreté, le taux de chômage est d'environ 20% (contre 8,5% dans l'agglomération) et le taux d'allocataires du RSA avoisine les 30% (contre moins de 18% sur Saintes).

En comparaison à l'agglomération de Saintes, le revenu médian (par an et par unité de consommation) est d'environ 12 120€ (contre 20 305,90€ pour l'agglomération). Le taux de familles monoparentales est tout aussi important, il atteint les 16% alors qu'il n'est que de 10% à Saintes et de 8% pour la CDA.



Par ailleurs, le QPV connaît la plus forte **concentration des moins de 20 ans dont une majorité est moins qualifiée que dans le reste de l'Agglomération** (25% contre 17% pour la ville de Saintes dont seulement 20% ont un niveau bac ou supérieur).



Les indicateurs sociaux positionnent ce quartier comme l'un des QPV les plus fragiles de Nouvelle Aquitaine. Pour autant, les partenaires sur place y décrivent un climat relativement apaisé par rapport à d'autres quartiers prioritaires.

On observe néanmoins une **dissociation croissante des secteurs de Boiffiers et de Bellevue** avec la persistance de logiques d'appartenance déjà anciennes.

Le pays Buriaud

L'**ex-Pays Buriaud** compte **9 communes** parmi les 36 de l'agglomération et représente environ 10% de la population de l'agglomération. Certaines populations du pays Buriaud présentent un niveau de **fragilité sociale** plus marqué. Seules les communes de Chérac et Dompierre-sur-Charente ont un **revenu médian** supérieur à la moyenne de l'agglomération qui est de 20 305,90€. La moyenne du terrain d'étude est quant à elle de 19 588,50€.

Les aires d'accueil des voyageurs

L'Agglomération de Saintes gère la **compétence gens du voyage** depuis début 2018.

Elle délègue une partie de la gestion à un **prestataire de services** sélectionné par marché public de deux ans. En dehors du suivi social des voyageurs, assuré par le CCAS de Saintes, aucune association n'œuvre dans le domaine de l'animation.

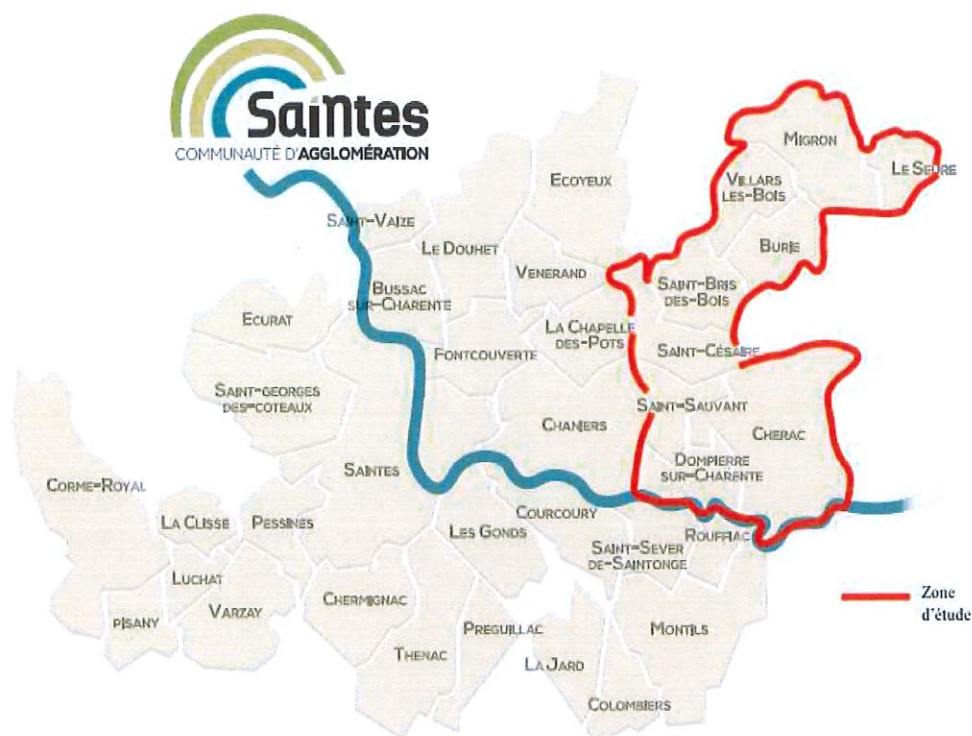
Trois terrains spécifiques lui incombent :

- **L'Aire d'Accueil** (24 adultes et 19 enfants résidents) *

L'aire d'accueil est composée de 32 emplacements pouvant accueillir respectivement deux caravanes.

- **L'Aire de Grand Passage** :

Depuis 2017, l'aire accueille une petite dizaine de groupes par an. Ce terrain ne répond pas aux normes préconisées par le schéma départemental GDV (2018-2024). La CDA a entamé la recherche d'un nouveau terrain mais ne peut aujourd'hui accueillir officiellement de grands passages. En découlent des installations illicites de groupes sur le territoire avec des répartitions



des charges induites pesant sur les collectivités.

- **Les Terrains Familiaux Locatifs (TFL) :**

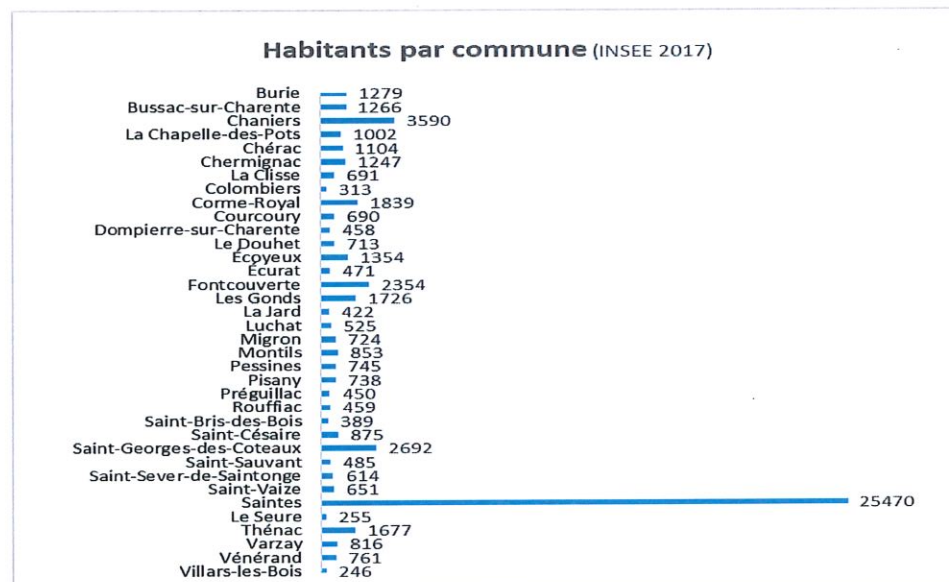
Mis en location en 2015, **9 terrains familiaux accueillent une cinquantaine d'habitants**. La CDA en assure la gestion locative. 38 adultes et 19 enfants y résident*. Face aux **difficultés partagées** des prestataires privés, des FSI et des Services de la CDA, accrues avec la période de confinement, la situation des TFL **reste une question préoccupante**.

*Au 31 décembre 2021

1.4 Caractéristiques de la population

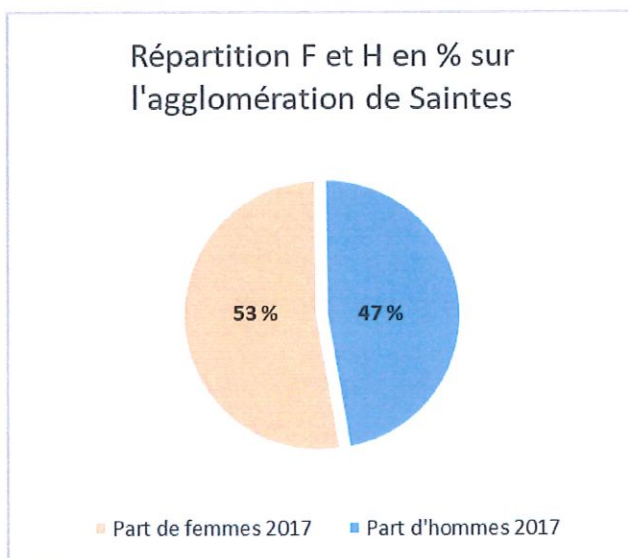
1.4.1 Aspects démographiques

Population générale



La commune de Saintes regroupe 40% de la population de l'agglomération (**59 944 habitants au total**). En moyenne, les autres communes de l'agglomération (Saintes non comprise) comptent **985 habitants**.

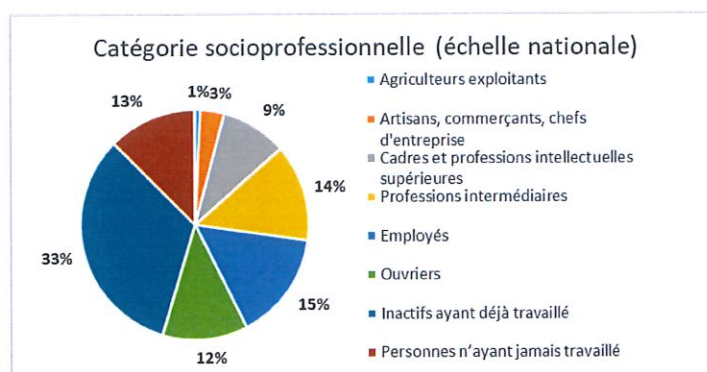
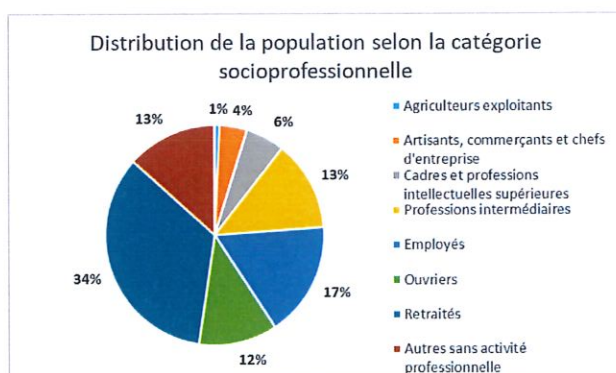
Population par genre

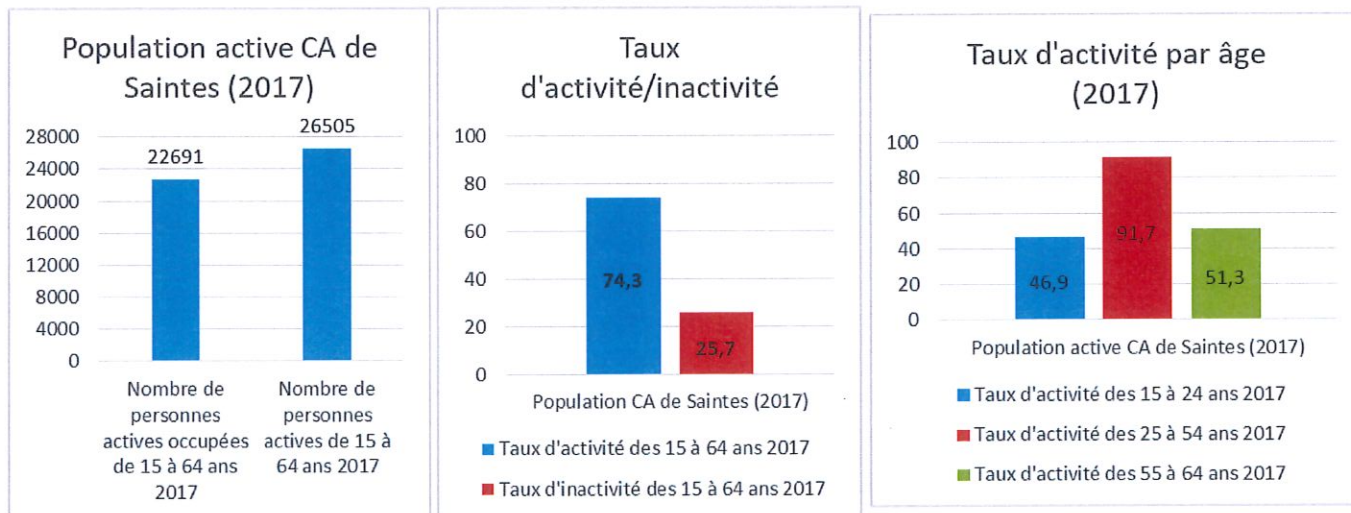


Le **dynamisme démographique** est disparate d'une commune à l'autre. Globalement, la population de la CDA correspond à celle de la Charente-Maritime. Les moins de 25 ans sont moins nombreux qu'en Nouvelle Aquitaine (27,1%) et dans le pays (29,9%).

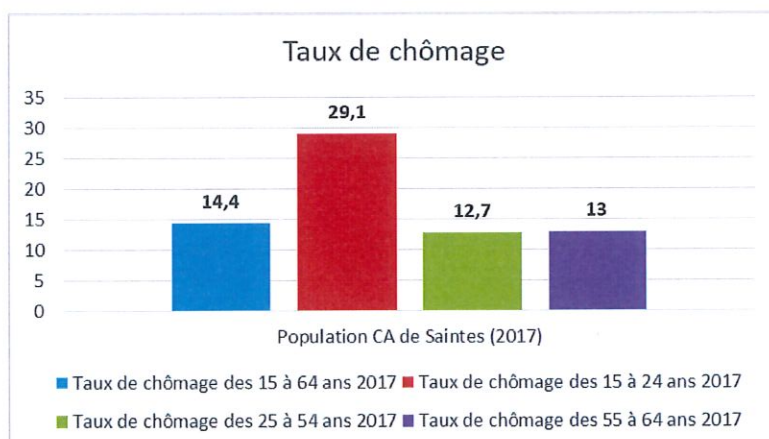
1.4.2 Aspects socio-économiques

L'emploi





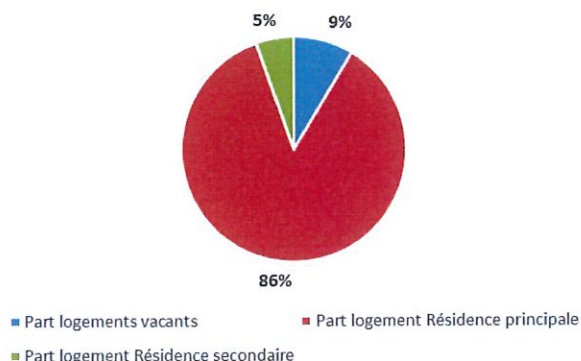
La répartition socio-professionnelle de la population de l'agglomération correspond globalement à celle du pays.



Plus d'un tiers de la population de Saintes fait partie des personnes actives, c'est-à-dire dispose d'un emploi ou est en recherche. L'agglomération de Saintes présente un **taux de chômage légèrement supérieur à la moyenne départementale** (14,4% contre 14%).

Logement et fragilité sociale

Part des logements par type CA Saintes

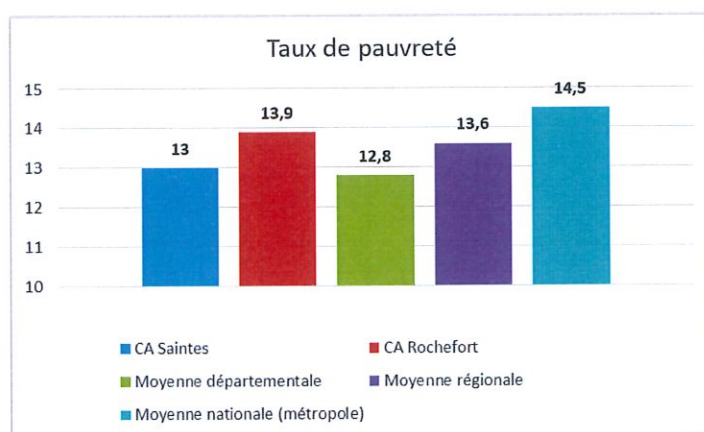


L'agglomération de Saintes comporte **majoritairement des résidences principales avec une part assez importante de logements vacants (9%)**. A titre comparatif, la vacance de logement se situe à 7% sur l'agglomération de Rochefort Océan et à 5% sur l'agglomération de Royan Atlantique.

L'agglomération bénéficie d'un **taux d'équipement en logement social de 11,6%**. En comparaison, la CDA de Rochefort avoisine les 14%. Les logements sociaux sont surtout répartis sur la ville de Saintes (qui ne répond pourtant pas aux impératifs de la loi SRU) : 2 487 logements localisés pour près de la moitié en quartier prioritaire. Vingt autres communes disposent de logements sociaux.

11 531 habitants de l'agglomération saintaise sont **bénéficiaires d'une allocation** contre 14 000 dans les agglomérations de Rochefort et Royan. En 2017, 1 127 allocataires du RSA, représentent 4,4% de la population de l'agglomération. La COVID impactera probablement cette réalité.

Le **taux de pauvreté** est quant à lui légèrement supérieur à celui de la moyenne départementale (13% contre 12,8% pour le département) mais inférieur aux moyennes régionales et nationales.



Une **part assez importante de la population âgée de plus de 15 ans est sans diplôme** (en dehors du Brevet des collèges) ou **non scolarisée**.

1.5 La délinquance

1.5.1. Les données statistiques des Forces de Sécurité Intérieure

Préalable méthodologique

Les données statistiques analysées ont été recueillies auprès du **commissariat de la police nationale de Saintes**, du poste de **police municipale de Chaniers** et des **compagnies de gendarmerie compétentes** (Saintes et Saint-Jean d'Angély). La police municipale de Saintes n'a pas de données propres : ses statistiques sont confondues avec le commissariat de Saintes.

Ces données sont répertoriées en termes de **délinquance générale** (nombre de faits totaux constatés) et classées en **4 catégories** :

- **Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique**¹ (AVIP),
- **Atteintes Aux Biens** (AAB)²,
- **Infractions Relevées par l'Activité des Services** (IRAS)³
- **Infractions Economiques et Financières** (IEF)⁴.

S'y ajoutent **quelques indicateurs spécifiques à une infraction** : les cambriolages, les vols liés à l'automobile, les infractions à la législation sur les stupéfiants, ainsi que les violences physiques crapuleuses et non crapuleuses (uniquement pour la Police Nationale).

Les données des FSI **relatent des seules infractions constatées** par les forces de l'ordre. Certains faits, comme les cambriolages et plus largement les atteintes aux biens, correspondent, de manière peut-être plus fine, à **la criminalité réelle** : les victimes vont souvent plus facilement porter les faits à la connaissance des forces de l'ordre (Ex : obligation de porter plainte pour obtenir le remboursement de la part de l'assurance).

On notera de nouveau que la **période d'études 2017-2020** a été sujette à de **nombreux événements particuliers** au niveau national : Gilets Jaunes en fin 2018/2019, crise sanitaire depuis Mars 2020.

Les **politiques publiques ou des tendances nationales** ont également impacté les statistiques de la délinquance : mouvement « Mee Too » et engagement gouvernemental dans la dénonciation et la prise en charge des Violences Intrafamiliales et Sexuelles (VIF).

La politique de sécurité publique a également été plus orientée vers les infractions à la législation sur les stupéfiants et à la sécurité routière depuis plusieurs années.

Par ailleurs, l'activité des FSI, la variabilité des contrôles, les aboutissements des enquêtes ou encore les « opérations coup de poing » influent sur le nombre de faits constatés et peuvent **justifier une variation** importante d'une catégorie d'infraction d'une année à une autre.

¹ AVIP : Coups et blessures, violences physiques crapuleuses, violences sexuelles, menaces...

² AAB : Cambriolages, vol, dégradations, vols liés à l'automobile...

³ IRAS : infraction à la législation des stupéfiants, proxénétisme, infraction à la législation des étrangers...

⁴ IEF : Escroquerie, abus de confiance, usage de chèques volés, usage frauduleux à la carte bancaire...

Délinquance générale

La **délinquance** (faits constatés) sur le territoire de l'agglomération **tend à la baisse**. En effet, on notera une variation de -15,1% sur la période d'étude 2017-2020. Le taux de criminalité⁵ est lui aussi en baisse : 47,7 (pour 1 000 habitants) en 2017, 40,5 (1 000 habitants) en 2020. Les chiffres de l'année 2019 sont très probablement partiellement faussés par les gilets jaunes et l'année 2020 par la COVID 19.

CDA SAINTES	2017	2018	2019	2020
Délinquance générale (en nombre de faits)	2 860	2 555	2 752	2 427
Taux de criminalité (Pour 1 000 habitants)	47,7	42,6	45,9	40,5

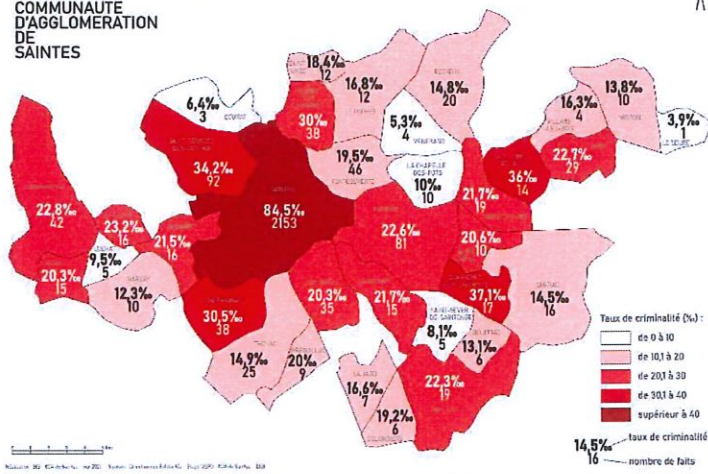
La Ville de Saintes concentre un nombre de faits proportionnellement plus important que sa part de population dans l'Agglomération. Le taux de criminalité de la zone gendarmerie de l'agglomération tend par ailleurs à augmenter de manière continue sur la période, même en prenant en compte les aspects déformants des années 2019 et 2020.

Cette tendance n'est pas massive. Elle peut cependant contribuer à créer un sentiment d'insécurité auprès d'une partie de la population traditionnellement peu concernée par ces faits. La forte médiatisation de certains faits divers peut aussi contribuer à un sentiment d'insécurité auprès de la population alors que ces faits ne se passent pas sur notre territoire. D'où l'importance de l'éducation aux médias dès le plus jeune âge.

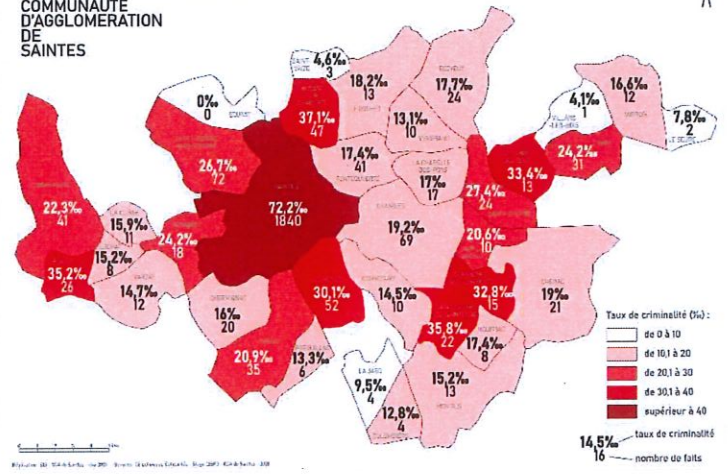
Répartition des faits constatés totaux par zone police (Saintes) et zone Gendarmerie				
CDA SAINTES	2017	2018	2019	2020
Zone Police	2 153	1 840	1 875	1 647
Taux de criminalité	84,5	72,4	73,6	64,7
Zone Gendarmerie	707	715	877	780
Taux de criminalité	20,5	20,7	25,4	22,6

⁵ Le taux de criminalité est le rapport entre le nombre de crimes et délits constatés (toutes infractions confondues) par les services de police et de gendarmerie et la population considérée.

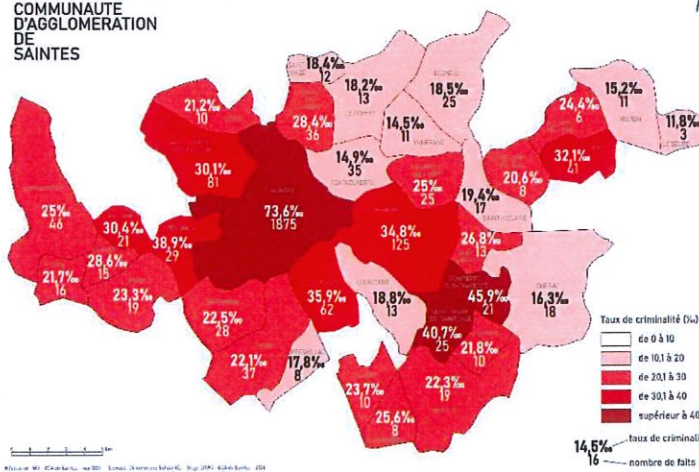
TAUX DE CRIMINALITE 2017
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES



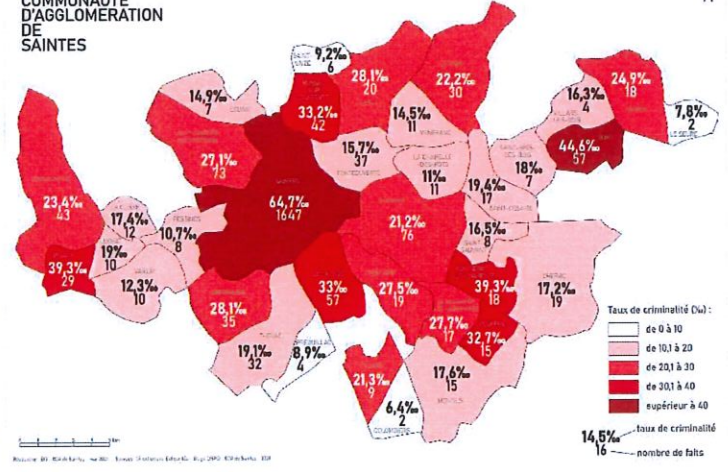
TAUX DE CRIMINALITE 2018
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES



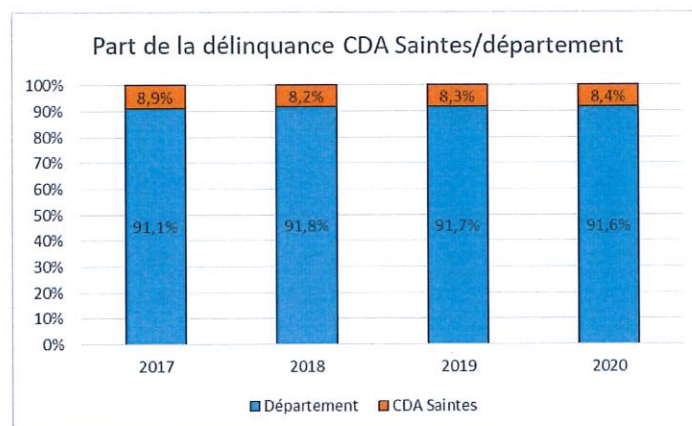
TAUX DE CRIMINALITE 2019
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES



TAUX DE CRIMINALITE 2020
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

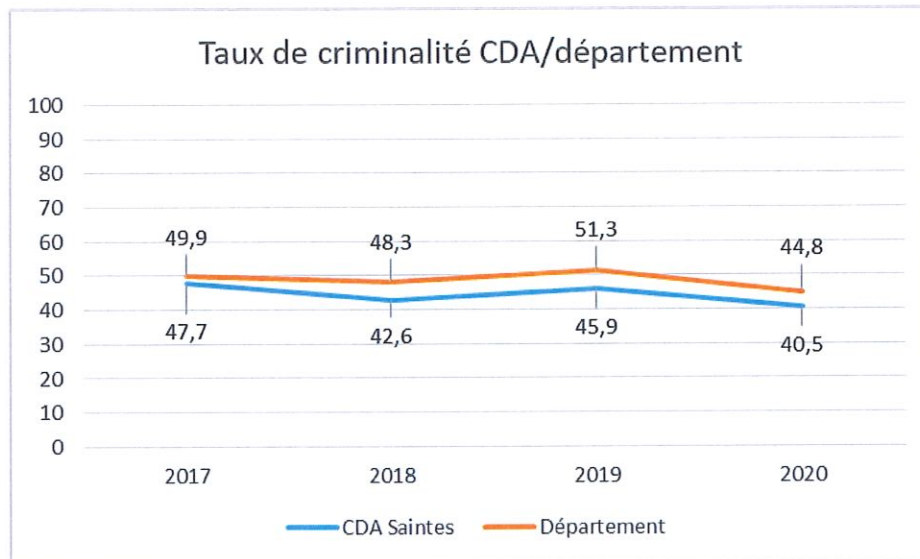


Les faits constatés sur le territoire de l'agglomération de Saintes par rapport au département sont légèrement inférieurs proportionnellement à la part de sa population (la CDA représente un peu plus de 9% de la population du département) :



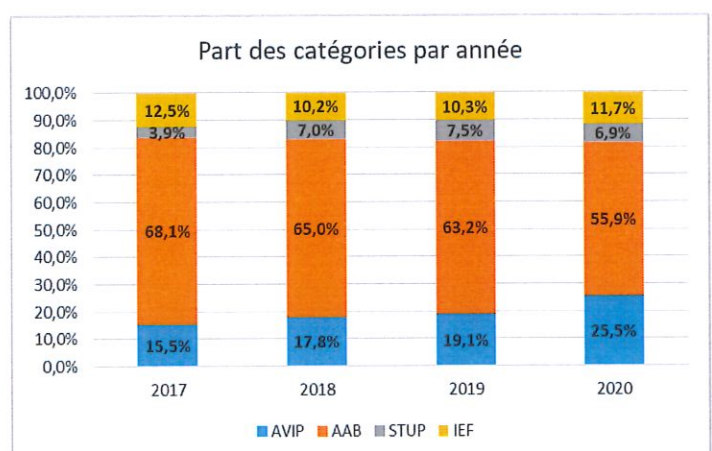
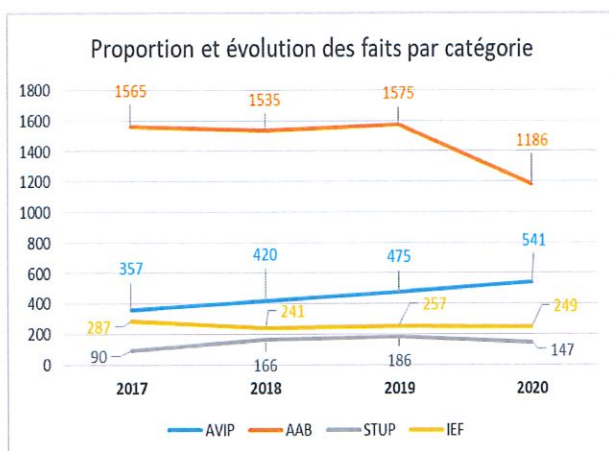
On voit en effet une certaine stabilité pour les 4 années d'étude, (bien que l'agglomération présente **moins de 9% de l'ensemble des faits** constatés sur le département). Le nombre total de faits constatés est en baisse tant pour l'agglomération de Saintes que pour le département, sur la période 2017-2020.

Enfin, le **taux de criminalité** de l'agglomération de Saintes est **légèrement inférieur** à la moyenne départementale sur l'ensemble de la période :



Délinquance par catégorie

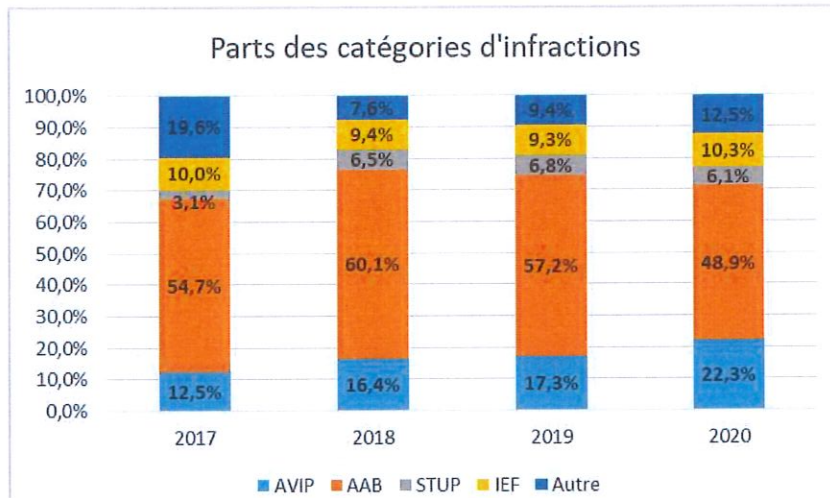
Les **atteintes aux biens (AAB)** représentent une part importante des faits constatés par les FSI sur l'agglomération avec une moyenne de 65% entre 2017 et 2019. On notera néanmoins une importante **décroissance pour l'année 2020**, impact des mesures du confinement sanitaire.



Les **Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique des personnes (AVIP)** sont en **augmentation croissante** depuis 2017. Cette tendance générale accompagne la priorité donnée à la lutte contre ce type d'infractions dans les politiques publiques depuis 2017, ce qui impacte les chiffres de ces

infractions. Ce mouvement a été accru avec les mesures de confinement : **forte augmentation** constatée entre **2019 et 2020**.

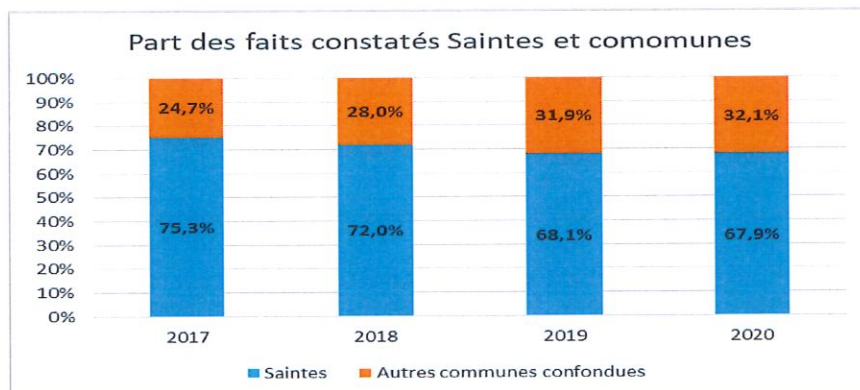
Les infractions économiques et financières sont stables, Les infractions à la législation sur les stupéfiants ont augmenté sur la période 2017–2019. Le développement des **moyens techniques** (test salivaire) pour détecter les conduites sous l'emprise de stupéfiants a pu participer à cette augmentation des détections.



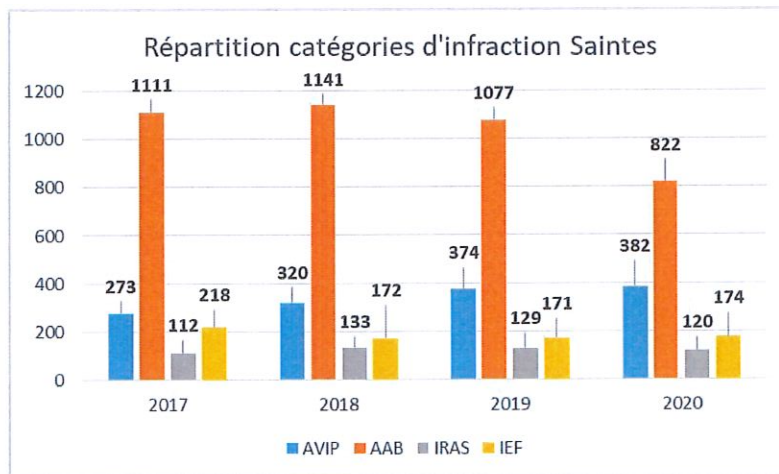
En comparaison, l'agglomération de Saintes présente une **part supérieure d'atteintes volontaires à l'intégrité des personnes** par rapport à la moyenne départementale. Globalement, l'Agglomération et le département ont connu les mêmes évolutions concernant les infractions, ces dernières années.

La ville de Saintes

La ville de Saintes concentre une **importante majorité des faits** de délinquance constatés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Cette part **tend à la baisse** continuellement depuis 2017 mais reste plus importante que la part de sa population dans l'agglomération.



Si l'on se réfère au **taux de criminalité**, la ville de Saintes affiche un taux de 84,5 en 2017 et de 64,7 pour 1 000 habitants en 2020. Ce dernier taux est peut-être partiellement biaisé par la crise sanitaire puisqu'en 2018 et 2019, il se maintient autour de 73 pour 1 000 habitants.



Les **AAB** sont globalement stables sur la période 2017–2019 puis **une importante baisse des AAB en 2020**, très probablement liée à la pandémie de la Covid 19 (tendance nationale).

Concernant les **atteintes à l'intégrité** des personnes, une **hausse progressive** est perceptible, sans réelle nette « explosion » sur la période 2019-2020. La croissance des AVIP entre 2017 et 2020 peut là encore s'expliquer par une « libération de la parole » et une meilleure détection des situations de Violences Intrafamiliales (VIF).

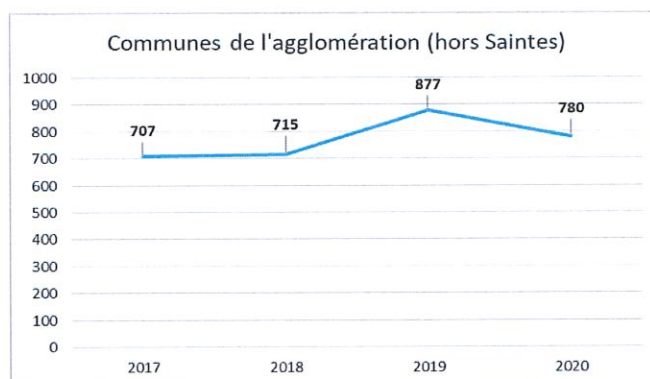
Enfin, la catégorie **Infractions Relevées par l'Activité des Services** est relativement **stable** sur la période d'étude.

Les **cambrjolages et les vols liés à l'automobile** représentent en moyenne **plus de 40% des infractions (AAB)**, bien qu'en 2019 et 2020 ces infractions tendent à la diminution. En **2020**, ce sont surtout les **cambrjolages qui ont chuté** avec une variation de -38% entre 2019 et 2020, les **mesures sanitaires** ayant constitué un frein à ce type d'infractions.

Les infractions à la législation sur les **stupéfiants** représentent depuis 2018, plus de **65% en moyenne des Infractions Relevées par l'Activité des Services** concernés par cette catégorie.

Les autres communes de l'agglomération de Saintes

D'une manière générale, sur **l'ensemble des communes** de l'agglomération (hors Saintes), les faits constatés augmentent. Tous faits confondus, l'on passe de 707 faits en 2017 à 780 en 2020, avec en 2019 un pic à 877 faits.



Cette hausse peut être réellement constatée sur l'ensemble de la période d'étude pour près **d'une dizaine de commune**. Pour une grande **majorité** des autres communes, les chiffres sont variables d'une année sur l'autre rendant l'analyse aléatoire. **Cette difficulté d'analyse est encore plus vraie pour certaines communes** qui ont un nombre très faible de faits constatés.

En **2020**, les **AAB ont chuté** de manière générale passant à 364 faits contre 497 en 2019 principalement du fait des mesures sanitaires liées à la **Covid-19**.

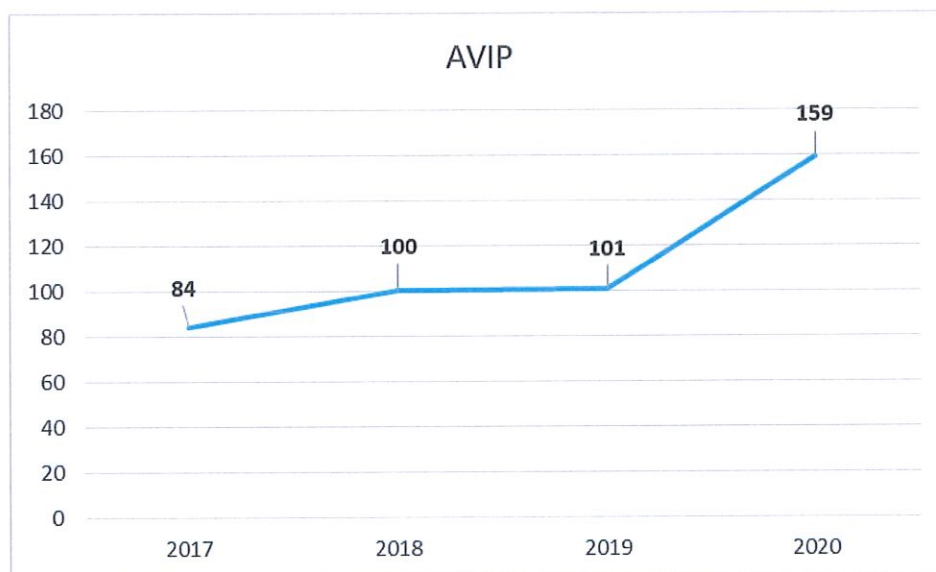
Concernant les infractions à la législation sur les **stupéfiants**, on notera une **importante augmentation** des faits constatés à **partir de 2018**, passant de 34 faits en 2017 à 63 faits en 2018 et 74 faits en 2020. Ces augmentations sont notamment dues au **développement des moyens techniques** de dépistage, mais également à des **opérations dites « coup de poing »** opérées par les forces de Gendarmerie.

La conduite d'enquêtes sur le trafic de produits stupéfiants menées par les brigades de gendarmerie aboutit aux démantèlements de réseaux de trafic.

Plusieurs communes ont en effet vu leur nombre de faits constatés en la matière, augmenter d'une manière proportionnellement significative en raison de ces opérations : Chaniers en 2019, St-Césaire en 2018, Corme-Royal en 2018 ou encore St-Sever-de-Saintonge en 2019.

Concernant les **infractions économiques et financières**, on notera, d'une manière générale une **augmentation légère et peu probante** sur la période 2017-2020.

Concernant les **atteintes volontaires à l'intégrité physique**, on notera une **augmentation** sur la période 2017-2019 (politiques publiques, mouvement « mee too ») avec une **hausse très importante en 2020 (confinement)**.



1.5.2 Données statistiques de la Justice

Ces statistiques donnent un éclairage sur la prise en compte de la délinquance par l'autorité judiciaire.

Les données du parquet de Saintes

Les **données statistiques ont été fournies** par le parquet de Saintes et sont liées au ressort du Tribunal Judiciaire, ce qui dépasse très largement le territoire de la Communauté d'agglomération de Saintes. Néanmoins, certaines données qui nous ont été fournies **corroborent les données statistiques des forces de l'ordre**.

Les données du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

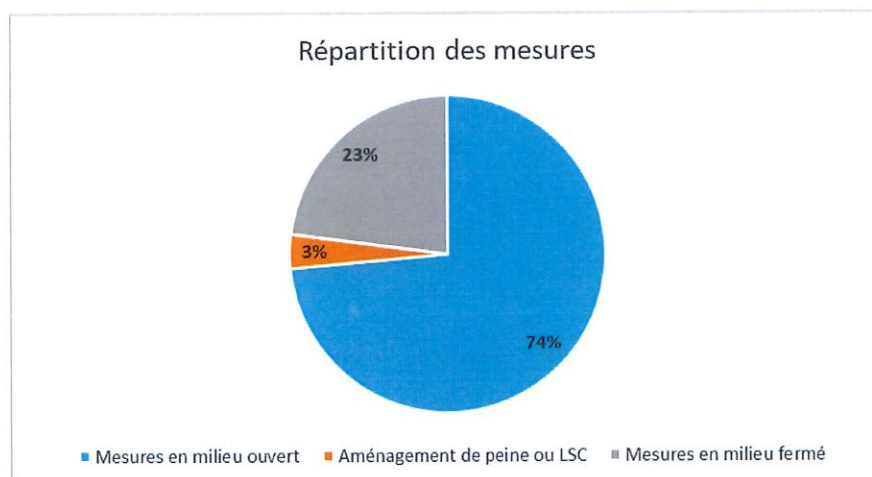
Présentation des données

Le **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** de la **Charente-Maritime** a été consulté pour recueillir des données sur les personnes placées sous mesure de justice.

Le SPIP de la Charente-Maritime dispose d'une **antenne Saintes-Bédenac**⁶ sur laquelle l'étude sera centrée. Néanmoins, cette antenne n'a pas pour seul ressort l'agglomération de Saintes. Les **données présentées**⁷ n'ont, de fait, **pas vocation à être interprétées sur le seul territoire de l'agglomération de Saintes**.

L'antenne de **Saintes-Bédenac** regroupe **43% de l'ensemble** des 2 684 personnes placées sous mesure de justice et prises en charge par le SPIP.

L'**antenne Saintes-Bédenac** intègre 857 mesures en milieu ouvert, 40 aménagements de peine ou Libérations Sous Contrainte (LSC) et 264 mesures en milieu fermé :



⁶ Le SPIP de la Charente-Maritime comprend :
 - Antenne de La Rochelle-St-Martin-de-Ré
 - Antenne de Rochefort
 - Antenne de Saintes-Bédenac

⁷ Données issues d'un stock arrêté au 01/03/2020

La **prise en charge** par le SPIP est donc surtout concentrée sur un accompagnement en **milieu ouvert**. Seule une **minorité** des personnes prises en charge « décroche » de leur mesure.

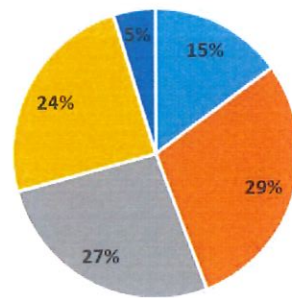
Parmi les différentes mesures en **milieu ouvert**, on notera surtout la **prévalence du sursis avec mise à l'épreuve** (72,5%). Viennent ensuite le sursis-TIG (11,9%) et le Travail d'Intérêt Général (TIG ; 6,2%).

Les **mesures d'aménagement de peine** se répartissent entre 4 placements extérieurs, 29 placements sous surveillance électronique et **quelques Libérations Sous Contrainte** (LSC), avec 2 libérations conditionnelles, 3 placements sous surveillance électronique et 2 semi-libertés.

Enfin, les mesures en **milieu fermé** concernent principalement l'accompagnement durant l'**emprisonnement** (une seule mesure en détention provisoire).

Les **hommes** font l'objet de **93% des mesures de justice prises en charge à l'échelle de l'agglomération**. Les personnes prises en charge en milieu ouvert ont majoritairement entre 36 et 61 ans (56%) :

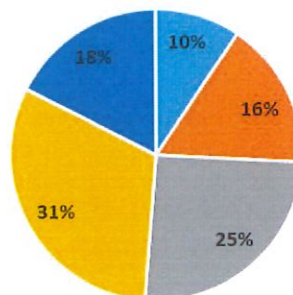
Répartition par âge en milieu ouvert



■ Moins de 26 ans ■ 26 à moins de 36 ans ■ 36 à moins de 46 ans ■ 46 à moins de 61 ans ■ 61 ans et plus

Ces données sont **similaires aux autres antennes** du SPIP de la Charente-Maritime. En **milieu fermé** la tendance est un peu différente :

Répartition par âge en milieu fermé



■ Moins de 26 ans ■ 26 à moins de 36 ans ■ 36 à moins de 46 ans ■ 46 à moins de 61 ans ■ 61 ans et plus

Une grande majorité des personnes prises en charge (milieux ouvert et fermé) **est de nationalité française**. Les publics d'un autre pays d'Europe (2%) ou d'un autre pays hors Europe ou dont la nationalité est inconnue (3%) représentent globalement 5%.

Les **infractions** qui ont conduit à mettre la personne sous mesure de justice relèvent pour les 2/3 de **délits routiers sous addiction** (dont récidive). Pour le reste, il s'agit surtout de violences en tout genre, souvent accompagnées d'autres faits délictueux liées à des addictions, à du trafic de stupéfiants ou encore à des atteintes aux biens (environ 1/3 pour ces différentes catégories d'infractions).

Dans l'ensemble, le **SPIP fait face à un accroissement de son « stock »**⁸, notamment en raison des baisses de sorties. Les agents du SPIP sont de plus en plus confrontés à des **difficultés d'accès au logement** pour les personnes en sortie de prison.

La **mesure de Travail d'Intérêt Général (TIG)** se développe de plus en plus. Les autorités judiciaires sont davantage favorables à prononcer des TIG, notamment pour les primo-délinquants et le public jeune d'où l'importance de conforter et développer les **dynamiques partenariales** avec les collectivités, les entreprises publiques et le secteur associatif. Le **travail confié** en la matière relève bien souvent de **travaux « techniques »**. **Une diversification des tâches proposées vers des emplois « culturels » ou « administratifs » pourrait, peut-être, être favorisée** en fonction des besoins et compétences de chacun.

1.5.3. Les données relevant de l'environnement territorial de sécurité

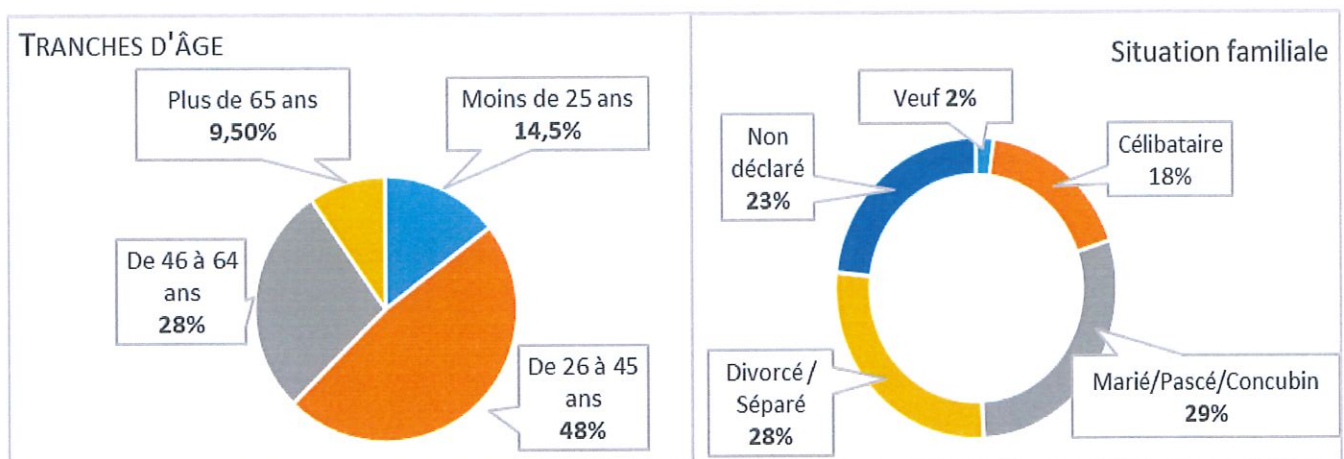
Données du service d'aide aux victimes

Les données qui vont suivre ont été rapportées par le **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Charente-Maritime (CIDFF 17)** en qualité de service d'aide aux victimes et présentent le **bilan de l'année 2020** du Service d'aide aux victimes.

Le Service d'Aide aux Victimes (SAV) **dispose de 2 juridictions**, celle de **La Rochelle**, et celle de **Saintes** qui sera davantage développée.

Pour l'ensemble de ces deux juridictions, il a été relevé une forte **augmentation de l'activité** du service, probablement en lien avec l'impact de la crise sanitaire. Les victimes accompagnées augmentent de 18%, notamment les victimes de violences au sein du couple (plus de 35%). Un nombre plus important de mineurs accueillis a également été constaté.

Le **profil des personnes reçues** est très majoritairement **féminin (82%)** et âgé de 26 à 64 ans. Concernant la **tranche d'âge** des victimes : 45% des victimes sont en emploi et 20% sont inactives.

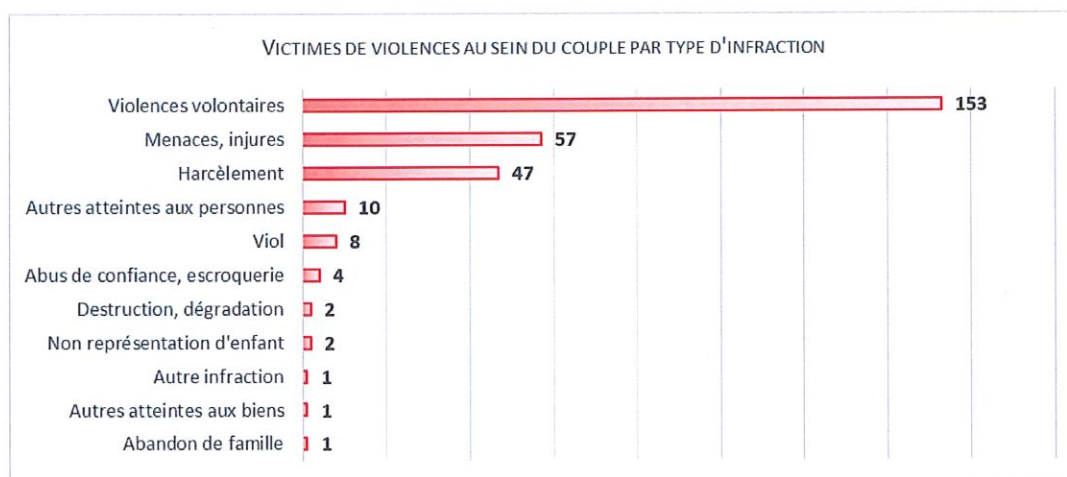


⁸ Nombre de personne prises en charge à un moment donné

Sur la **juridiction de Saintes**, 1 298 entretiens juridiques ont été réalisés pour 785 victimes. Sur les **lieux de permanence** présents sur le territoire saintais, 423 entretiens ont permis d'accompagner 275 victimes à l'**antenne de Saintes**, 734 entretiens pour 378 victimes au **bureau d'aide aux victimes** du Tribunal Judiciaire de Saintes, et enfin 17 entretiens pour 17 victimes au **Point Justice-Accès au Droit** à Saintes.

Ces entretiens juridiques ont bénéficié dans **85% des cas à des victimes d'atteintes aux personnes**, pour 14% à des victimes d'atteintes aux biens, et 1% pour des victimes d'accidents de la circulation.

Avec la situation sanitaire, l'année 2020 est marquée par une hausse de 54% des victimes reçues par un juriste **pour des violences conjugales** au sein du couple (ou ex-couple). Les violences au sein du couple **représentent 36,5% des personnes reçues**.



Le **dispositif EVVI** (EValuation of Vlctims : évaluation des besoins particuliers de protections des victimes) a pour but **d'identifier les personnes victimes**, qui en raison de la nature de l'infraction subie ou de leurs caractéristiques personnelles, sont **particulièrement exposées à un risque de représailles ou d'intimidation** de la part de l'auteur des faits ainsi qu'à des risques de victimisation secondaire.

L'activité de ce dispositif est **comparable en 2020 à celle de l'année 2019**. Les **forces de l'ordre se sont fortement mobilisées sur ce dispositif** avec 23 saisines, le plus souvent à la demande du parquet.

Les évaluations EVVI réalisées en 2020 l'ont principalement été dans des **situations de violences au sein du couple**, et pour des **femmes âgées de 26 à 49 ans**.

353 entretiens psychologiques ont été réalisés pour 96 victimes. Ce soutien psychologique vise à **accompagner** la personne victime, ainsi que ses proches, s'ils le souhaitent, après la survenue d'une infraction pénale. Certaines personnes, en demande d'un accompagnement psychologique, ne sont pas inscrites dans une procédure judiciaire. Ce suivi peut conduire à une volonté de déposer plainte et d'être accompagné en ce sens. Cet accompagnement vise également à une reconstruction psychique.

En 2020, **99% des victimes** reçues ont subi **une atteinte à la personne**. **61%** des entretiens psychologiques concernent des personnes victimes de **violences volontaires** (violences au sein du couple, intrafamiliales, agressions...), **14%** de faits de **harcèlement et/ou de menaces/injures** (une majorité dans le cadre d'une séparation avec un contexte de violence au sein du couple) et **22%** des **faits de viols ou d'agressions sexuelles**.

L'année 2020 a vu une **augmentation du nombre d'entretiens** psychologiques réalisés avec des personnes **victimes de violences sexuelles** sur le secteur de Saintes, une tendance croissante engagée depuis 2016 (à modérer avec la médiatisation et la politique nationale).

Enfin, **62,5% des victimes** ont été reçues en 2020 dans le cadre de **violences au sein du couple**. Cet **accompagnement psychologique a pu permettre** à des personnes victimes de violences conjugales d'acter une séparation, de déposer plainte, de faire des démarches de logement, de mettre en place des procédures visant la protection des enfants (type saisine du Juge aux Affaires familiales), ou encore de sortir de leur isolement, de retrouver l'estime d'elle-même, de trouver un emploi et sortir progressivement de la dépendance pour aller vers plus d'autonomie et de liberté.

Le CIDFF constate que, d'une manière générale (hors covid), **certaines temporalités** comme les fêtes de Noël ou les vacances scolaires, sont vectrices d'une augmentation de leur activité. Des phénomènes de prostitution sont par ailleurs constatés en lien avec des situations de précarité.

Un certain **manque de moyens** est déploré par l'association qui souligne avoir besoin de faire des choix dans les actions mises en place avec des évolutions permanentes en fonction des financements fluctuants.

Le CIDFF travaille sur des propositions pour mieux accompagner les prostituées précarisées rencontrées en milieu rural et pour lutter contre le cyber-harcèlement. Un axe évoqué est également d'investir le volet de justice et médiation restauratrice.

Le CIDFF évoque également les situations difficiles nées de **classement sans suite**.

Les données du champ victimologique **confortent l'augmentation repérée des atteintes volontaires aux personnes** avec les statistiques de la délinquance. Néanmoins, il reste à noter que ce **phénomène s'étend au niveau national** et donc **ne doit pas se comprendre comme une spécificité de la CDA de Saintes**.

1.5.4. Autres données

Données des services de secours

Aucune donnée statistique n'a été fournie. Néanmoins, le Centre de Secours Principal de la ville de Saintes ne **relève aucune problématique majeure** en lien avec la sécurité et la délinquance sur le territoire de l'agglomération.

Données statistiques des établissements scolaires

Les **données étant insuffisantes**, aucune interprétation ne peut être fournie concernant les éventuelles problématiques des établissements scolaires de l'agglomération de Saintes.

Données statistiques du service de transport urbain

Le **service de transport urbain KEOLIS** relève ne pas tenir de registre d'incidents dans les transports en commun de Saintes, ce qui fait partie des « angles morts de ce diagnostic ». Néanmoins, il a été souligné que **seuls de très rares cas ont suscité des problématiques** dans les transports en commun.

En conclusion, d'une manière générale, les données statistiques ne peuvent à elles-seules dessiner un portrait complet de la délinquance sur le territoire. Mais c'est encore plus vrai dans notre période d'étude, de nombreux biais venant interférer sur les analyses et les

explications qui s'en suivent. **Le volet statistique est une première étape de « prise de température », base d'une observation des tendances sur la période à venir.**

Les tendances majeures des données issues des statistiques des FSI tendent à montrer que la **délinquance constatée sur l'agglomération est en baisse avec une part prépondérante des atteintes aux biens et une hausse progressive des atteintes volontaires aux personnes** depuis 2017 et notamment en 2020 avec les mises en perspective déjà évoquées (politiques publiques, COVID...). Les infractions économiques et financières sont stables et les infractions à la législation sur les stupéfiants sont en hausse depuis 2017 avec une légère baisse en 2020. L'agglomération affiche des proportions similaires à la moyenne départementale même si la CDA compte une part plus importante d'atteintes volontaires aux personnes.

1.6 Apports qualitatifs des professionnels de terrain et des élus locaux

1.6.1 Préalable méthodologique

Au total, 37 partenaires (hors mairies des communes et établissements scolaires) ont été sollicités, dont 25 avec un entretien. **19 entretiens et 27 questionnaires (entretiens compris) ont été réalisés.**

1.6.2 L'apport des professionnels de terrain

Les **Forces de l'ordre relèvent** une bonne coopération entre les différents corps, facilitant les échanges et les actions.

S'agissant de **Saintes**, on notera une présence délinquante plus importante sur certains espaces, tels que le centre-ville, les quartiers Bellevue-Boiffiers et la Fenêtre. Les axes routiers d'entrées et sorties de ville sont aussi objets de toutes les attentions. Est notée la consommation assez importante de stupéfiants, avec notamment une forte présence d'héroïne. Le territoire fait aussi face à certaines problématiques liées à des escroqueries et usages frauduleux de la carte bancaire et à du travail dissimulé. On notera que plusieurs préoccupations exprimées par les forces de l'ordre tournent autour des **fragilités sociales** d'une part de la population de la ville.

En ce sens, le **QPV Bellevue-Boiffiers** est un sujet d'attention. Pour autant, ces quartiers sont loin d'être des « zones de non-droit », selon les forces de police. Le QPV reste éloigné de certaines problématiques inhérentes à ces quartiers : la délinquance n'est pas « exacerbée », elle reste « maîtrisée », même si l'on constate une importante économie souterraine liée aux stupéfiants. Par ailleurs, quelques signes de communautarisme, de priorisation de l'espace public et d'effet de bande restent sous surveillance afin de ne pas voir la situation se dégrader. Dans l'ensemble donc, les FSI **ne notent pas de « grosses problématiques »** et estiment que le quartier est bien vécu, qu'il n'y a pas de réel sentiment d'insécurité.

En ce qui concerne les **autres communes de l'agglomération**, globalement le territoire est caractérisé de « sain ». Certaines communes ont été touchées par des vagues d'atteintes aux biens, notamment des cambriolages et vols liés à l'automobile, avec de plus en plus de passages à l'acte organisés pour lesquels la police technique est en conséquence moins efficace. D'autres, sont plus empreinte à des faits d'atteintes volontaires aux personnes, notamment de violences intrafamiliales telles que Burie.

On notera par ailleurs une baisse de certaines infractions. Le premier confinement a réellement impacté l'activité délinquante alors que le second a été neutre par rapport aux chiffres de l'année 2019 à la même période.

Pour les FSI, **les actions** de sécurité doivent s'accompagner d'une réponse aux fragilités sociales du territoire avec une priorité aux réponses réfléchies pour les jeunes (notamment dans le QPV). Mais également des dispositifs coordonnés de vidéoprotection à l'échelle de l'agglomération ou de mise en place de polices pluri-communales.

Du côté des **services judiciaire et pénitentiaire**, de nombreux faits de délinquance, de nature variée, apparaissent en lien avec des consommations de stupéfiants ou d'alcool. Les services de la justice et du milieu pénitentiaire évoquent une certaine « tradition » pour les « drogues dures », à laquelle il faut accorder une attention constante. D'une manière générale, ces services considèrent que le territoire doit faire face à une « délinquance classique », sans spécificité délinquante particulière avec un schéma temporel stable (hors covid), même si certains phénomènes méritent qu'une attention constante soit maintenue. En ce sens, le public jeune est surtout touché par une délinquance liée aux consommations et aux atteintes aux biens (vols, effractions). Mais, de nouveaux comportements se développent progressivement autour des réseaux sociaux : infractions sexuelles, harcèlement... Les violences et violences intrafamiliales s'imposent également comme un « véritable sujet » d'autant plus problématique qu'il est « trans-socio-générationnel ». Pour l'ensemble des acteurs de ce champ professionnel, les violences et les consommations sont les catégories de faits délinquants qui aspirent à être les plus problématiques. L'insécurité routière est également un champ d'action prioritaire avec des conduites sous emprise d'alcool ou de stupéfiants et des excès de vitesse, surtout en agglomération.

En ce sens, ces services estiment que des **actions de prévention** de la délinquance à destination des mineurs notamment sur le cyber/harcèlement et les consommations doivent être maintenues ou proposées. Il est également évoqué des lieux de réparation avec les mairies afin de confronter les jeunes aux conséquences de leurs actes et de faciliter ainsi leur insertion dans un cadre professionnel, avec l'aide des services municipaux. **Dans cette lignée, un partenariat avec des entreprises est aussi souhaité afin de donner aux jeunes les « codes de conduite en entreprise », car plus que la technique de travail, c'est bien souvent le comportement au travail qui fait défaut chez certains jeunes.** Il est également question de consolider et développer les actions de la lutte contre les violences intrafamiliales et la prise en charge des victimes.

La **Direction Territoriale** d'action sociale (DT) ne relève pas d'important sentiment d'insécurité de la part des professionnels face à leurs situations de travail. Quelques phénomènes rares d'agressivité peuvent arriver, mais les équipes sont formées et surtout un travail sur les conditions d'accueil est opéré. Quelques situations délicates peuvent arriver dans le cadre des placements d'enfants hors du milieu familial. Grâce à une bonne relation partenariale avec les FSI, les agents savent qu'ils peuvent faire appel à elles en cas de problème. Dans la majorité des cas de placement, les parents respectent la décision judiciaire. Le territoire est marqué par un nombre plus important d'enfants placés que dans les territoires de même strate. L'augmentation d'infractions ou de manquements conduisant au placement n'est pas la seule explication possible à cette situation : elle peut être due à une bonne détection des phénomènes en raison des relations partenariales nouées avec les autres acteurs ou encore à un système d'alerte efficace.

Pour la DT, **les enjeux du territoire** se portent sur la déviance sexuelle (inceste, pédophilie...) qui est assez prégnante parmi les situations auxquelles les agents font face tout comme les addictions, qu'elles soient liées aux stupéfiants, à l'alcool, aux jeux ou aux écrans. Les problématiques d'addiction aux écrans touchent souvent de jeunes parents, laissant les enfants sans « stimulation motrice ». Bien souvent, il est difficile d'ancrer une utilisation raisonnée. Des solutions pourraient se tourner vers le développement et la promotion de palliatifs tels que le jeu éducatif ou le sport.

En termes de prévention, la DT agit tant au niveau de la prévention primaire que secondaire. En partenariat, elle mène des actions de prévention routière et de prévention contre les addictions et le harcèlement en lien avec les partenaires avec l'exposition « Moi Jeune Citoyen ». Dans les quartiers Boiffiers-Bellevue, elle met en place le projet éducatif local mais souhaiterait élargir ce dispositif au champ de la politique de la ville. La DT regrette un manque de temps et de moyens pour s'intéresser aux facteurs qui conduisent au placement et estime que la prévention doit nécessairement passer par **l'utilisation des forces en présence** : favoriser et développer **les dynamiques partenariales** en place est essentiel.

La consultation du **champ associatif** nous révèle que d'une manière générale, il n'y pas de sentiment d'insécurité. Certaines rares situations peuvent faire naître de l'insécurité pour les professionnels même si, bien souvent, les situations ont pu être réglées par la discussion. On retrouve ici des situations d'agressivité, notamment verbales. Ces comportements sont, pour partie, liés à des personnes présentant des troubles psychologiques ou démontrant un « ras-le-bol ». Certaines personnes sont ainsi décrites comme ayant accumulées des frustrations et des pressions sociétales et se « défoulent » sur l'interlocuteur en présence. Dans ce cadre, ce sont les situations de vulnérabilité, les conditions de vie et le mal-être, l'isolement social ou encore le sentiment d'être « laissé pour compte » (sentiment d'un manque d'écoute et/ou de réponse des institutions).

En dehors de ces situations d'agressivité, ce sont surtout des nuisances de voisinage, des incivilités (notamment dépôt sauvage d'ordures) et des dégradations voire destructions de biens qui sont constatées. Les nuisances de voisinage présenteraient un lien avec les conditions de logements en raison de la faible isolation phonique des murs dans certains logements. Des faits de violences ont été constatés entre jeunes. Des problématiques d'intégration sociale (non-respect des règles) et de sexisme ont également été évoquées. Enfin, des risques liés aux stupéfiants, allant du trafic à la consommation, ont été soulevés.

Différents enjeux du territoire sont ainsi relevés :

- **Les jeunes** : aborder une réelle « politique à destination de jeunes » afin de pallier le manque d'intégration et le récurrent problème d'oisiveté. Apporter de l'attention aux jeunes en plus d'une démarche pédagogique est essentielle.

Des phénomènes problématiques apparaissent face à l'influence de la pornographie. La sexualité est parfois utilisée comme une violence psychologique voire un harcèlement avec l'utilisation des réseaux sociaux. Une certaine prévention éducative est prônée dans ce domaine.

- **Les addictions** : Il s'agit d'accentuer la prévention contre les addictions et leurs conséquences, notamment liées à l'alcool et aux stupéfiants. On notera ici une évolution majeure tendant au développement des consommations multiples. Pour les parents, les écrans sont aussi sources de problèmes, avec des risques de démission face à l'éducation de l'enfant au profit de l'écran.

- Les personnes présentant des **troubles psychiques** : De nombreux partenaires déplorent la prise en charge et le soin des personnes souffrant d'une psychopathologie, notamment par le manque de financement et de structures.

- **Les violences intrafamiliales** : avec des comportements préoccupants.

Les associations mettent en œuvre un large panel d'actions de prévention et évoquent de **bonnes relations partenariales** entre le milieu associatif et les forces de l'ordre (même si certains demandent davantage de proximité avec les FSI et la justice), mais aussi avec les entreprises privées (dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes) et au sein même de ce tissu associatif.

Pour la majorité des associations, il convient d'agir en collaboration, d'opérer un croisement des savoirs afin de renforcer une vraie dynamique « d'aller vers » les populations.

Du côté du **bailleur social SEMIS**, globalement, il n'y a pas de sentiment d'insécurité, même si certaines temporalités (soir) et des phénomènes d'attroupement (notamment de jeunes) ou des phénomènes suspicieux (voiture qui « rôde ») sont vecteurs d'insécurité pour certains agents. D'une manière générale, le climat est jugé correct dans l'ensemble des territoires d'intervention. Les salariés s'accordent à dire que le climat est plus serein qu'il y a quelques années.

On notera cependant que plusieurs problématiques sont soulevées. D'importants phénomènes d'incivilités et de détérioration des locaux communs (urine, crachats, dépôt d'encombrants et d'ordures) sont présents sur plusieurs quartiers. Les troubles de voisinage sont très prégnants avec un manque de respect et des tensions entre voisins, amenant parfois à des agressions (verbales et physiques). Des constats de vente de stupéfiants sont également faits dans certains quartiers (La Fenêtre et St-Eutrope). En dehors de Saintes, dans les communes rurales le climat est jugé « très correct », même si quelques divagations de chiens, des dépôts sauvages d'ordures et quelques tensions entre voisins ont également été constatés.

Enfin, les salariés de la SEMIS estiment être démunis face à certaines problématiques : comportements anormaux liés à des troubles psychologiques, petite délinquance et nuisances (aboïement de chien la nuit) pour laquelle la police renverrait les plaignants vers le bailleur et refuserait le dépôt de plainte ou les mains courantes.

Concernant les **associations de commerçants et club d'entreprises**, on ne note pas de sentiments d'insécurité ni d'importantes problématiques délinquantes. Néanmoins, quelques faits d'incivilités, de troubles du voisinage et de trafic de stupéfiants sont constatés.

On notera d'une manière générale, que pour les acteurs professionnels, les enjeux du territoire se concentrent autour des **axes d'amélioration suivants** :

- Accompagner les jeunes
- Prévenir et lutter contre les violences intrafamiliales
- Prévenir et lutter contre les addictions
- Agir sur les fragilités sociales
- Prendre en charge les personnes présentant des troubles psychologiques voire psychiatriques
- Consolider et développer des actions partenariales
- Développer les actions de « aller vers » les populations

1.6.3 Le ressenti qualitatif des élus en termes de délinquance et d'insécurité

Sur les 36 mairies consultées, **19 ont répondu**. Il s'agit ici de **données exposant des éléments saillants de perception** des élus locaux sur la délinquance et l'insécurité. Certains maires ont noté que le questionnaire ne leur a pas toujours paru adapté. Plusieurs retours sont par ailleurs incomplets.

A travers la perception et les retours des maires des communes, une **certaine forme de délinquance est rapportée** : il s'agit **principalement de faits mineurs et bien souvent épisodiques** : constats d'incivilités, de dégradations et plus rarement d'infractions à la législation sur les stupéfiants.

Il s'agit **principalement d'atteintes aux biens** décrites par certains élus comme liées à un **type de population**. Dans ce cadre, une certaine « délinquance de jeunes » est souvent évoquée et plus rarement des faits liés aux gens du voyage. Enfin, dans une moindre mesure, il est cité une délinquance liée à la circulation routière ou la consommation de stupéfiants.

D'une manière générale, les élus estiment que les faits sont majoritairement commis par des hommes et dans une certaine proportion par des mineurs. Les faits sont le plus souvent constatés dans une **temporalité particulière** : l'été, pendant les vacances scolaires, les week-ends, le soir ou la nuit et dans une moindre mesure, l'après-midi.

Face à cette délinquance qui reste principalement faible et épisodique, une très importante majorité des maires **ne se sent pas en insécurité** dans son rôle d' élu. Quelques-uns ressentent un sentiment d'insécurité décrit comme faible voire très faible et plutôt stable dans la période d'étude (2017-2020), même si certains relèvent qu'il est en hausse. Ce faible sentiment d'insécurité est conforté par le fait que la quasi-totalité des élus n'ont pas pris de mesures de sécurité dans les 12 derniers mois.

On notera cependant qu'une **certaine proportion d'élus ont pu être victimes d'une infraction**, notamment d'agression verbale (principalement des menaces) et pour une infime minorité d'agression physique. Certains estiment se sentir parfois démunis par rapport à des situations de violences et agressivité verbales notamment.

Les **phénomènes délinquants qui sont les plus fréquents** selon les maires, sont par ordre d'importance, les agressions verbales et nuisances de voisinage, les dépôts sauvages, les cambriolages, dans une moindre mesure les violences intrafamiliales, puis les dégradations de biens et violences en tout genre.

D'une manière générale, les maires disent entretenir de bonnes relations avec les forces de l'ordre et être régulièrement présents sur le « terrain ». Des actions envers les jeunes sont également mises en place par les maires : échanges, implications dans la vie communale... On notera aussi la présence de quelques dispositifs innovants, avec l'utilisation de l'application « Panneapocket⁹ » ou l'adhésion au réseau « Voisins vigilants et solidaires¹⁰ » et « Participation citoyenne ». 8 communes affichent le souhait de disposer d'une police municipale ou pluri-communale. Est également évoqué par certains l'intérêt pour un système de vidéoprotection à l'échelle de l'agglomération. Enfin, les maires expriment leur souhait d'obtenir davantage de retours quant à la réponse pénale donnée à des faits dénoncés. Pour d'autres, la priorité est surtout d'apporter davantage de contrôle des chiens et de créer davantage de proximité avec les forces de l'ordre.

1.7 Le sentiment d'insécurité

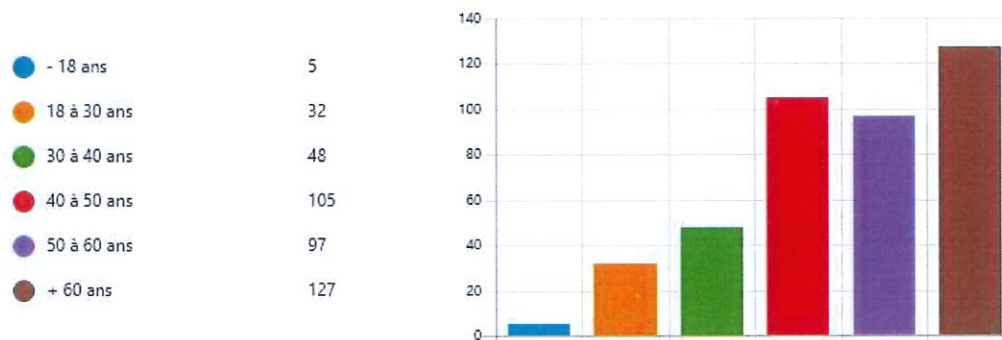
1.7.1 Préalable méthodologique

Le questionnaire diffusé en ligne sur le site internet de la CDA de Saintes a récolté 414 réponses sur 60 000 habitants avec une différence de composition, pour certains aspects, entre le panel et la population générale.

Cette analyse vise à donner un éclairage sur le sentiment de la population face à l'insécurité et à la délinquance. En revanche, elle ne peut **servir à elle-seule de justification décisionnelle**. L'interprétation des données doit être prudente.

1.7.2 Présentation des répondants

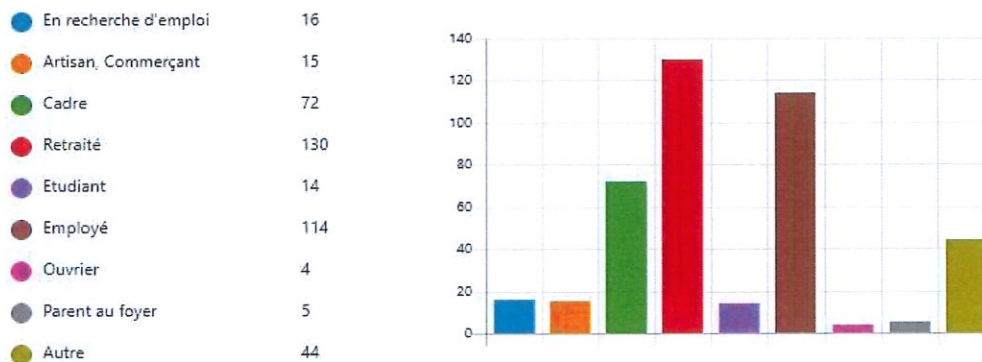
52% des répondants sont des femmes et 48% des hommes. Les répondants se répartissent selon les catégories d'âge suivantes :



⁹ Application mobile adoptée par les mairies ou EPCI qui se destine à l'information de proximité des citoyens de la commune et la diffusion d'alertes.

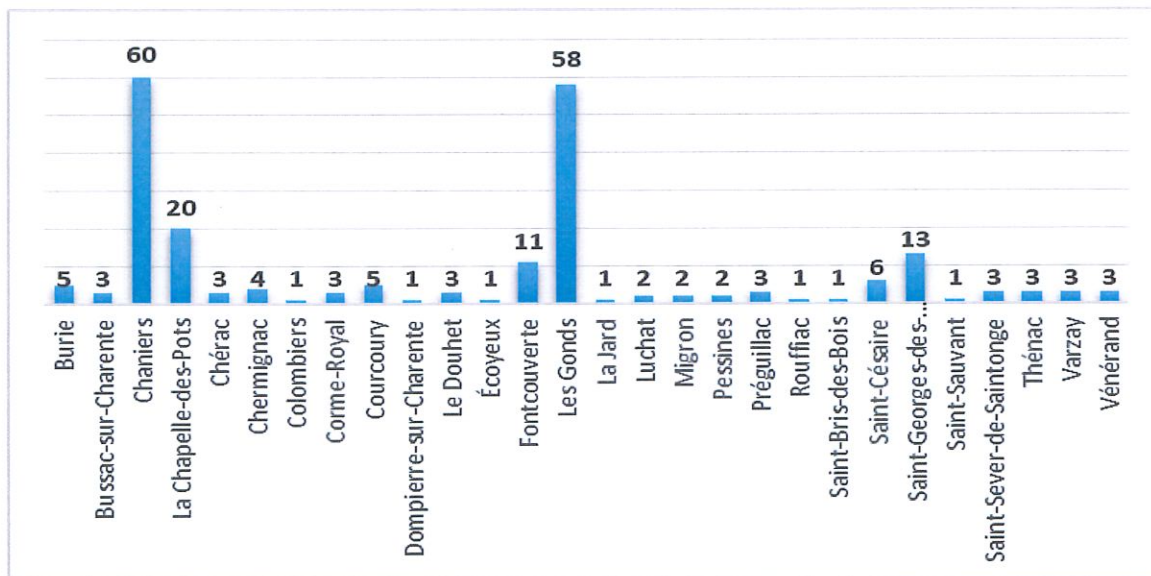
¹⁰ Réseau d'entraide et d'information entre voisins sur « toute chose paraissant anormale ». Ce réseau est surtout destiné à la lutte contre les cambriolages.

Les répondants relèvent des catégories socio-professionnelles suivantes :



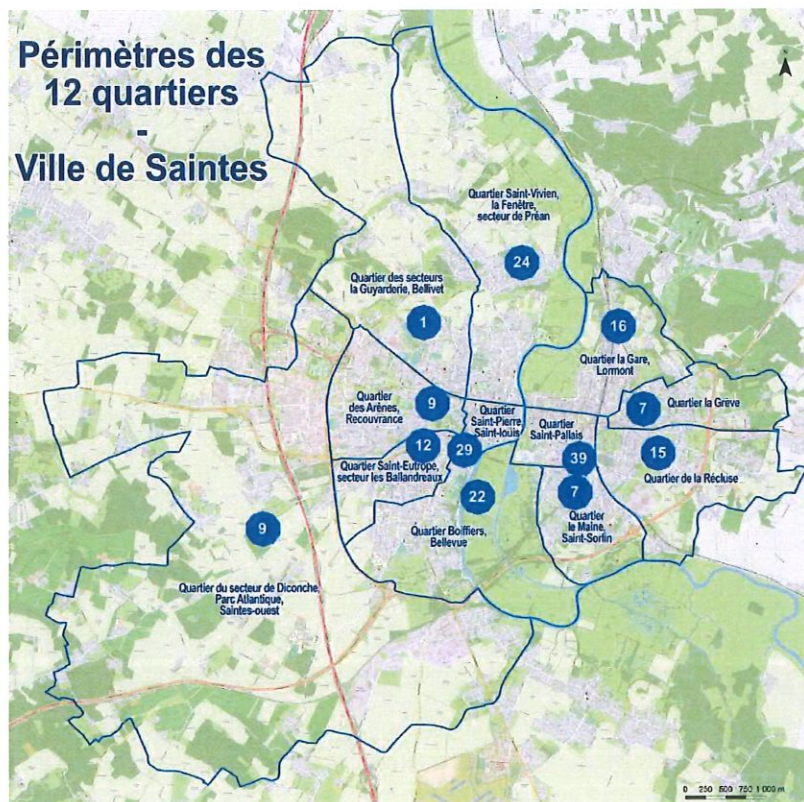
La catégorie « Autre » rassemble, pour partie, des entrepreneurs autres que commerçants/artisans : professions libérales et autoentrepreneurs.

Concernant le lieu de vie des répondants, 192 personnes habitent à Saintes. Les 222 répondants restants se répartissent dans les autres communes de l'agglomération ainsi :



On notera que quelques communes ne sont pas représentées (la Clisse, Ecurat, Le Seure, Montils, Pisany, Saint-Vaize et Villars-les-Bois).

Les 12 quartiers de Saintes sont représentés :



78% des répondants sont mariés ou vivent en couple et 44% des répondants ont des enfants.

La composition du panel de répondants est proche des données socio-démographiques et économiques de l'agglomération : 52% de femmes répondantes contre 53% de femmes composant la population de l'agglomération. Les 40/50 ans et 50/60 ans sont toutefois plus représentés et les moins de 18 ans moins représentés dans le panel que dans la population générale. Les « Cadres » et « Employés » sont surreprésentés par rapport à la population globale.

La proportion de personnes habitant à Saintes et dans les communes rurales est assez représentative à l'échelle de l'agglomération : 46% des répondants habitent à Saintes (pour 44% dans le public cible).

En résumé, le panel est limité et ne correspond pas complètement à la composition de la population de l'agglomération : les **données issues de ce questionnaire doivent donc se lire avec précaution et ne sont qu'un indicateur d'éclairage supplémentaire.**

1.7.3 Résultats

En premier lieu, l'environnement est perçu comme relativement sain : « agréable » avec une note moyenne de 4/5¹¹. L'environnement ne semble ni dégradé, ni pesant pour les répondants (note moyenne de 2/5¹²). Presque la moitié des répondants (48%) affirme ne jamais vivre de situations de conflits. Pour les 52% restants, 26% admettent vivre des situations de conflits plutôt tous les ans. Seuls 10% des répondants vivent des scènes de conflits à une fréquence plutôt hebdomadaire.

¹¹ Plus la note est haute, plus l'environnement de vie est considéré comme agréable

¹² Plus la note est faible, moins l'environnement est considéré comme pesant et dégradé

68% des répondants ne se sentent pas en insécurité dans leurs communes ou sur l'agglomération dans son ensemble. Et 68% des répondants n'ont pas pris de mesures personnelles pour accroître leur sécurité. Pour les autres, il s'agit principalement de système d'alarme (46%) et/ou de moyens de clôtures (44%).

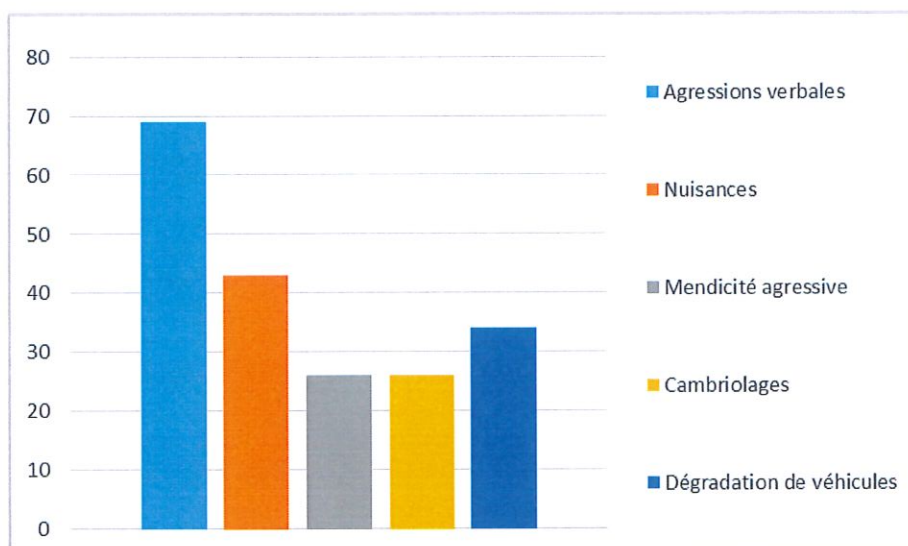
Pour les 32% évoquant un sentiment d'insécurité, dans 60% des cas il est ressenti indistinctement le jour et la nuit. Pour les 40% restants, cette insécurité est davantage ressentie le jour que la nuit¹³. Parmi les lieux où l'insécurité est prégnante pour ces 32% de répondants, cela se situe principalement sur Saintes. On notera principalement :

- La Palu et les abords de la Charente
- Le jardin public, le skate parc et leurs alentours
- Les quartiers Boiffiers-Bellevue
- Le centre-ville
- Le quartier de la gare

L'insécurité dans ces lieux est parfois vécue comme rattachée à du trafic de stupéfiants. Plus largement, elle est assimilée à des lieux d'incivilités. Parfois même, pour les répondants, cette insécurité est liée à la présence de certaines populations (marginiaux, gens du voyage). On notera enfin que dans une importante proportion des cas, l'insécurité est liée à des infractions routières, notamment d'excès de vitesse.

D'une manière générale, les personnes se sont considérées comme « peu touchées » voire « jamais » par des infractions. Néanmoins, quelques infractions, tels que les agressions verbales, les nuisances et les cambriolages sont plus citées. Dans une moindre mesure, les agressions par les chiens, la mendicité agressive et les dégradations de biens et de véhicules sont évoquées.

On notera que dans 80% des cas en moyenne, les répondants affirment ne pas avoir été victime d'une infraction depuis 2017. Pour les 20% restants, ils évoquent principalement avoir été victimes d'agressions verbales (une ou plusieurs), de nuisances (une ou plusieurs) et plus rarement de mendicité agressive (une ou plusieurs). Dans une moindre mesure, certains ont été victimes de dégradations de véhicules et de cambriolages.



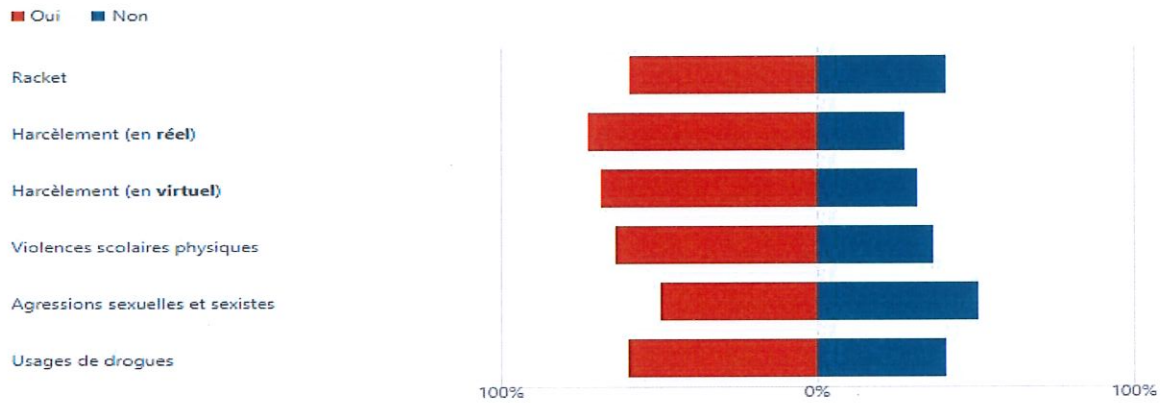
¹³ On peut ici penser que ces répondants restent davantage chez eux la nuit et donc qu'ils ne ressentent pas d'insécurité sur cette temporalité.

La majorité des personnes qui se sont déclarées comme victimes d'infraction ont porté plainte ou appelé les FSI. Dans une moindre mesure, ils ont réglé le problème par eux-mêmes, ont contacté la Mairie et/ou prévenu leur entourage. Pour ceux qui n'ont pas porté plainte (34%), ils pensaient dans une proportion quasi égale que cela resterait sans effet ou que les FSI n'auraient rien pu faire.

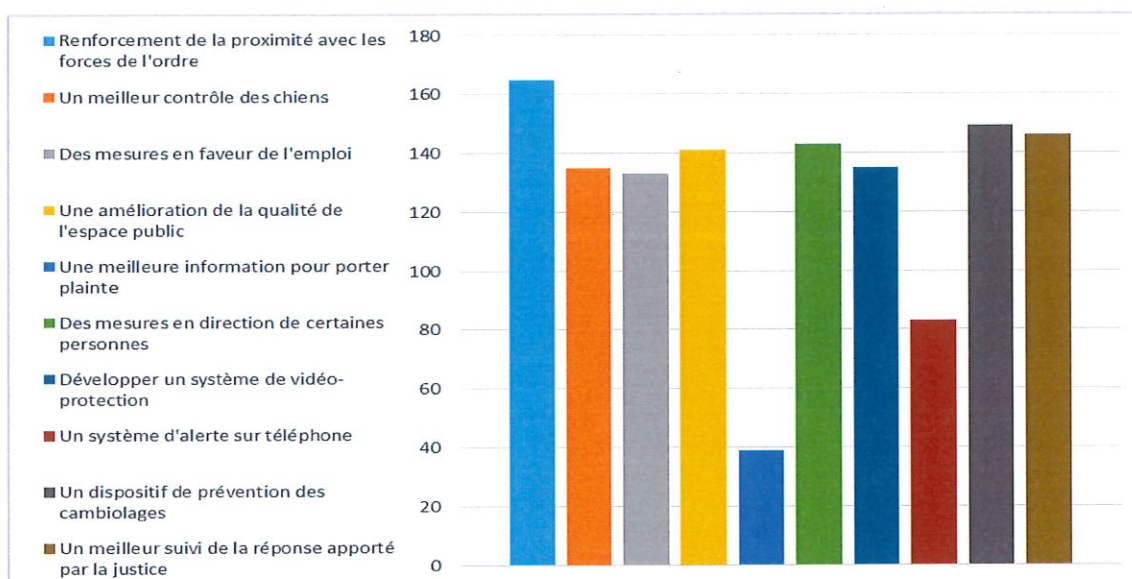
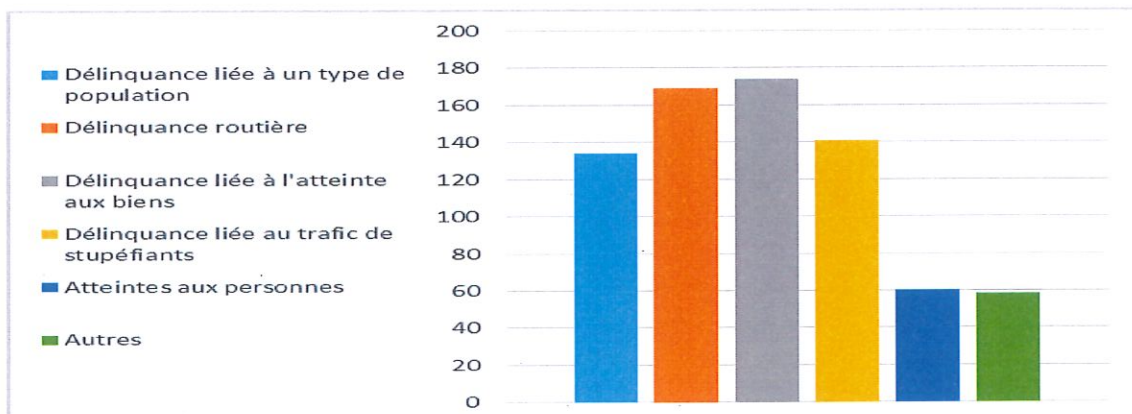
65% des répondants ayant un enfant scolarisé sur l'agglomération exprime une crainte de voir ses enfants être victimes d'une infraction et ce de manière plus marquée par rapport aux perceptions générales des infractions.

En effet, en moyenne, en dehors des agressions sexuelles et sexistes, plus de 60 % des répondants craint que l'ensemble des autres faits puissent toucher leurs enfants, allant jusqu'à 72% pour le harcèlement (en réel).

D'une manière générale, selon les répondants, le type de délinquance qui sévit principalement sur leurs communes se répartit ainsi :



Les atteintes aux biens et la délinquance routière sont ici les types de délinquance les plus représentés.



Parmi les dispositifs proposés, plusieurs ont suscité de l'intérêt chez nombre de répondants : on note que 8 dispositifs (sur un total de 10) sont souhaités chacun par plus de 130 (31%) répondants.

2. Stratégie Intercommunale de Prévention de la Délinquance

Les éléments de diagnostic ayant permis la rédaction de cette stratégie locale sont multiples :

- Le recueil de **données statistiques** auprès de différents partenaires,
- Le recueil des **perceptions individuelles et professionnelles** de nos partenaires en termes de sécurité et prévention de la délinquance,
- L'évaluation du **sentiment d'insécurité** de la population de l'agglomération de Saintes.

Même si la partie statistique n'est pas complètement significative au regard des différents perturbateurs qui influent sur les chiffres (covid, mouvement des gilets jaunes, politiques publiques et poids de la médiatisation), ils permettent d'avoir une image, à un instant figé, et de la comparer avec le recueil des perceptions issu des différents questionnaires.

L'analyse du diagnostic, partagé avec les partenaires de la sécurité et de la prévention de la délinquance, a permis de déterminer des axes d'interventions (en corrélation avec la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance et le Contrat de Sécurité Intégrée). Ces axes ont permis de définir des objectifs et de proposer tout un panel d'actions innovantes lors d'un séminaire regroupant plus de 60 partenaires.

2.1 Les axes retenus

Extraits des résultats du diagnostic de sécurité de l'agglomération, les axes ont été proposés et validés par les membres du bureau du CISPD le 4 juin 2021. Ces axes sont en lien avec la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance et le Contrat de Sécurité Intégrée (CSI).

- 1- **Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention** (pour l'enfance et la jeunesse).
- 2- **Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger.**
- 3- **La sécurité au quotidien.**

A partir de ces axes prioritaires, qui s'appuient sur des éléments du diagnostic, des objectifs sont ressortis pour répondre aux problématiques recensées. Ils ont fait l'objet d'échanges nourris entre les partenaires.

2.2 Les objectifs retenus

Dans le cadre du bureau du CISPD du 4 juin 2021, les membres présents ont travaillé à l'émergence d'objectifs tirés des axes retenus. Ainsi, chaque axe est décliné sous la forme d'objectifs permettant une faisabilité opérationnelle.

AXE 1	ELEMENTS DU DIAGNOSTIC	OBJECTIFS RETENUS
Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention <i>(Pour l'enfance 0-12 ans).</i>	Craintes des parents que leurs enfants soient victimes d'une infraction (Harcèlement, racket et usage de drogues).	Sensibiliser les professionnels de l'enfance à la détection du harcèlement. Améliorer la collaboration Police/Justice/Éducation Nationale (Partage des informations). Mettre en place des actions, au sein des classes, pour lutter contre le harcèlement.
	Exposition aux écran	Sensibiliser les parents et les jeunes ados aux risques des écrans. Développer des actions en école maternelle en lien avec la PMI, centres sociaux et autres associations.
	Violences Intra Familiales - VIF (témoins/victimes)	Prévenir les risques de VIF dès le plus jeune âge. Accompagner les victimes de VIF. Sensibiliser les enfants et les jeunes aux VIF.
Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention <i>(Pour la jeunesse 12 ans et plus)</i>	Addictions (stupéfiants)	Sensibiliser les jeunes aux conséquences de l'usage de produits stupéfiants : (Addictions, VIF, problèmes psychiatriques, délinquance, sécurité routière).
	Usage des écrans/réseaux sociaux/sexualité	Sensibiliser les jeunes aux conséquences du cyber-harcèlement et cyber-violence via les réseaux sociaux. Impliquer les collègues.
	Délinquance (zonage)	Limiter les lieux aménagés facilitant les regroupements (aménagements urbains). Proposer une présence sur le terrain entre acteurs du territoire. Créer des conditions pour un partage d'informations entre partenaires et favoriser la remontée d'informations.

AXE 2	ELEMENTS DU DIAGNOSTIC	OBJECTIFS RETENUS
<p>Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger</p>	<p>Parentalité</p>	<p>Proposer des ateliers sur la parentalité.</p> <p>Travailler le respect des familles envers l'Education Nationale et les enseignants.</p> <p>Identifier les difficultés parentales dans tous les environnements.</p>
	<p>Problème psychiatrique</p>	<p>Développer un vrai réseau partenarial hôpital/collectivités/associations.</p> <p>Rendre l'agglomération attractive pour des professionnels spécialisés en santé mentale.</p> <p>Créer du lien avec le Contrat Local de Santé (CLS) et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).</p>
	<p>Populations spécifiques</p>	<p>Répondre aux préconisations du schéma départemental quant à la mise aux normes d'une Aire de Grand Passage (AGP).</p> <p>Favoriser le rapprochement entre les jeunes issues des populations spécifiques avec le monde du travail (entreprises, économie sociale et solidaire...).</p>
	<p>Violences Intra Familiales - VIF (témoins/victimes)</p>	<p>Améliorer la détection des auteurs de VIF.</p> <p>Accompagner les auteurs de VIF de manière thérapeutique et éloignement de la victime.</p> <p>Accompagner les victimes.</p> <p>Consolider le partenariat avec le tissu associatif.</p> <p>Faire le lien entre Education Nationale, Justice et Délégation Territoriale sur les enfants victimes de VIF.</p> <p>Mettre en œuvre les actions du Contrat Local contre les Violences Sexistes, Sexuelles et Conjugales (CLVSSC).</p>
	<p>Prostitution</p>	<p>Analyser et prendre en compte l'ensemble des facteurs favorisant la prostitution.</p> <p>Accompagner les prostituées dans la sortie de leur condition.</p> <p>Organiser le lien avec la réinsertion sociale et professionnelle.</p> <p>Mieux partager l'information.</p>

AXE 3	ELEMENTS DU DIAGNOSTIC	OBJECTIFS RETENUS
La Sécurité au quotidien	Police pluri-communale	Accompagner les maires sur la mise en place d'une police pluri communale.
	Vidéoprotection	Mener une action globale et cohérente sur les bassins de vie.
	La sécurité routière	Sensibiliser le public sur les conduites à risques (addictions, vitesse).
	Police de Sécurité au Quotidien	Améliorer la connaissance du fonctionnement des FSI et du système judiciaire Créer des espaces d'échanges entre acteurs civils, commerçants, FSI et collectivités.
	Renforcement du rôle du maire	Sensibiliser et former les maires sur l'exercice de leur pouvoir de police. Améliorer l'échange de pratiques entre maires. Développer les actions thématiques pour soutenir les maires.

2.3 Les actions

2.3.1 Les actions suite au séminaire

Afin de permettre une participation importante et active des partenaires du CISPD, un séminaire d'une matinée a permis de rendre compte du diagnostic de sécurité de l'agglomération mais également de **favoriser l'expression de tous** au travers de groupes de travail. Ces derniers ont facilité la prise de parole et la proposition d'actions nouvelles sur tous les axes et objectifs présentés ci-dessus (ou le développement de certaines actions existantes).

64 personnes ont participé à ces ateliers. Animé par deux agents de la CDA de Saintes, chaque atelier proposait un **temps de réflexion individuelle puis une mise en commun** pour défendre la pertinence de l'action proposée. Au préalable, les groupes ont été constitués de manière à ce que tous les secteurs soient représentés dans chaque atelier (FSI, travailleurs sociaux, Education Nationale, milieu associatif, élus...).

Détails de la représentation des acteurs du territoire :

- 6 Institutions,
- 7 Forces de Sécurité Intérieure (FSI),
- 25 Maires, adjoints ou conseillers
- 13 Associations,
- 4 Education nationale
- Agents de la CDA

(Actions proposées par les partenaires présentées en annexe.)

2.3.2 Les actions retenues par les membres du bureau CISPD

Suite au séminaire, lors de 2 instances du CISPD, les membres du bureau ont fait le choix de valider certaines propositions d'actions qui seront retenues pour la période de la stratégie locale (2021-2025). Certaines actions ont été reformulées et regroupées et celles qui apparaissent moins prioritaires ou inadaptées ont été écartées.

Axe 1 - L'enfance (0-12 ans) Inquiétude des parents... Objectifs	Actions
<p>Sensibiliser les professionnels de l'enfance à la détection du harcèlement.</p> <p>Améliorer la collaboration Police/Justice/Éducation Nationale/Ville/CDA (Partage des informations).</p> <p>Mettre en place des actions, au sein des classes, pour lutter contre le harcèlement</p>	<p>Créer un guide méthodologique à l'intention des professionnels</p> <p>Impliquer et former concrètement les enseignants personnels scolaires et périscolaires au signalement</p> <p>Organiser des rencontres régulières au sein des écoles sur ce thème</p> <p>Former les professionnels pour favoriser le dépôt de parole par les enfants</p> <p>Proposer des activités hors temps scolaires qui favorisent l'échange sur ce thème, voire la détection</p> <p>Travailler sur des expérimentations de formations innovantes en direction des partenaires</p> <p>Créer une instance régulière pour aborder les dossiers sensibles, dans un cadre bien défini et avec une charte de secret partagé</p> <p>Communiquer sur le N° vert déjà existant pour les jeunes victimes et les signalements</p> <p>Améliorer la présence des FSI ou d'adultes à la sortie des écoles, collèges et lycées</p>
Axe 1 - L'enfance (0-12 ans) Exposition aux écrans Objectifs	Actions
<p>Sensibiliser les parents et les jeunes ados aux risques des écrans.</p> <p>Développer des actions de sensibilisation en école maternelle en lien avec la PMI, centres sociaux et autres associations.</p>	<p>Initier au plus jeune âge de actions de sensibilisation par des professionnels notamment de santé : impact des écrans, réseaux sociaux. Sensibilisation auprès des enfants et des parents</p> <p>Valoriser les usages positifs des écrans par l'éducation,</p>
Axe 1 - L'enfance (0-12 ans) Violences Intra Familiales (témoins/victimes) Objectifs	Actions
<p>Prévenir les risques de VIF dès le plus jeune âge.</p> <p>Accompagner les victimes de VIF.</p> <p>Sensibiliser les enfants et les</p>	<p>Campagne de communication sur N° d'urgence. : affichage...</p> <p>Sensibilisation, dès la maternelle, avec des supports adaptés</p> <p>Mettre en place des stages de communication bienveillante, envers les professionnels et les parents</p>

jeunes aux VIF.	<p>Proposer un suivi psychologique pour les enfants issus de foyers violents</p> <p>Proposer des formations pour détecter les signes de violence, de maltraitance (formation des agents de la CDA et des directeurs d'école...)</p> <p>Développer des nouveaux types de lieux neutres pour accueillir, écouter les victimes</p> <p>Organiser des temps pluridisciplinaires entre professionnels autour de l'accompagnement de l'enfant lors d'une situation à risque</p>
Axe 1 – La jeunesse (12 ans et plus) Addictions (stupéfiants) Objectifs	Actions
Sensibiliser les jeunes aux conséquences de l'usage de produits stupéfiants (addictions, VIF, problèmes psychiatriques, délinquance, sécurité routière).	<p>Participer aux comparutions immédiates (professionnels, élus, jeunes)</p> <p>Identifier avec précision tous les moyens légaux mobilisables pour agir auprès des parents et décider collectivement de la mobilisation de ceux qui apparaissent pertinents à enclencher : conseil des droits et devoirs des familles ? Autres ?</p> <p>Identifier et valoriser toutes les ressources à disposition sur le territoire pour favoriser la prévention de ces addictions (formation à la détection des signes, développer les actions de T17...)</p> <p>Sensibiliser aux conséquences sur la route : témoignage d'accidentés de la route suite à une consommation</p> <p>Témoignage d'anciens alcooliques et toxicomanes.</p>
Axe 1 – La jeunesse (12 ans et plus) Usage des écrans/réseaux sociaux/ sexualité Objectifs	Actions
<p>Sensibiliser les jeunes aux conséquences du cyber-harcèlement et cyber-violence via les réseaux sociaux.</p> <p>Impliquer les collèges.</p>	<p>Prévention par les pairs ou ambassadeurs : prévention des jeunes par les jeunes (à l'aide d'outils/techniques de médiation, de films choisis par eux, courts-métrages...)</p> <p>Communication et veille ciblée sur les réseaux sociaux des jeunes</p> <p>Mettre en place un projet de prévention du cyber harcèlement par et pour les jeunes et les parents</p>
Axe 1 – La jeunesse (12 ans et plus) Délinquance (zonage) Objectifs	Actions
<p>Limitier les lieux aménagés facilitant les regroupements (aménagements urbains).</p> <p>Proposer une présence sur le terrain entre acteurs du territoire.</p> <p>Créer des conditions pour un</p>	<p>Réfléchir les créations et l'entretien des aménagements extérieurs pour qu'ils favorisent le bon exercice des missions des Forces de sécurité : proposer des modalités de fonctionnement conjointes qui favorisent cette prise en compte.</p> <p>Développer la vidéo protection dans certains lieux identifiés</p> <p>Augmenter la présence de rue, développer la médiation sociale (Aller</p>

partage d'informations entre partenaires et favoriser la remontée d'informations	<p>vers les jeunes, être en contact des acteurs de quartier, aller sur les lieux de rassemblements pour échanger et apaiser les risques de conflits...)</p> <p>Mise en place de patrouilles mixtes (PM/PN)</p> <p>Mettre en place une journée multi partenariale (Rencontre Police/jeunes au sein des associations autour du sport ...)</p>
--	---

Axe 2 Parentalité Objectifs	Actions
<p>Proposer des ateliers sur la parentalité.</p> <p>Travailler le respect des familles envers l'Education Nationale et les enseignants.</p> <p>Identifier les difficultés parentales dans tous les environnements.</p>	<p>Créer une charte de confidentialité pour le partage d'informations, et développer le lien entre commune et école sur le partage d'informations individuelles</p> <p>Travailler sur des propositions innovantes pour mobiliser les parents</p> <p>Travailler sur un plan de communication et d'actions pour valoriser le respect des enseignants et de l'institution.</p>
Axe 2 Problème psychiatrique Objectifs	Actions
<p>Développer un vrai réseau partenarial hôpital/collectivités/associations.</p> <p>Rendre l'agglomération attractive pour des professionnels de santé notamment spécialisés en santé mentale.</p> <p>Créer du lien avec le Contrat Local de Santé (CLS) et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)</p>	<p>Mise en place d'une unité mobile UMPP par l'hôpital pour « aller vers » le malade</p> <p>Mener des actions de valorisation du territoire et des infrastructures médicales de manière à attirer de nouveaux soignants</p> <p>Renforcer les liens avec les partenaires (CLSM) et simplifier les démarches en créant un annuaire des partenaires permettant un état de lieux de l'existant</p>
Axe 2 Populations spécifiques Objectifs	Actions
<p>Favoriser le rapprochement entre les jeunes issues des populations spécifiques avec le monde du travail (entreprises, économie sociale et solidaire...)</p>	<p>Améliorer le travail avec les collectifs d'entreprises et développer le système de parrainage jeunes/entrepreneurs</p> <p>Accompagner en particulier les jeunes issus de l'ASE au-delà de 18 ans : définir des modalités de prise en charge multi partenariales accentuées</p> <p>Renforcer la médiation de quartier pour permettre de détecter des jeunes qui ne poussent pas aujourd'hui la porte des institutions</p> <p>Développer les permanences de proximité de la mission locale sur le territoire et les quartiers : identification des besoins et adaptation</p> <p>Organiser un système de parrainage entre jeunes qui sont entrés dans le monde du travail et jeunes en recherche</p> <p>Revaloriser les métiers manuels et les formations qui s'y rapportent : vidéo de présentation, valorisation de jeunes en apprentissage dans ces secteurs...)</p> <p>Organiser des sessions de préparation aux entretiens d'embauche en</p>

	proximité et avec des outils nouveaux (compagnie de théâtre, enregistrement caméra...)
Axe 2 Violences Intra Familiales - VIF (témoins/victimes)	Actions
Objectifs	
<p>Améliorer la détection des auteurs de VIF.</p> <p>Accompagner les auteurs de VIF de manière thérapeutique et éloignement de la victime.</p> <p>Accompagner les victimes.</p> <p>Consolider le partenariat avec le tissu associatif.</p> <p>Faire le lien entre Education Nationale, Justice et Délégation Territoriale sur les enfants victimes de VIF.</p> <p>Mettre en œuvre les actions du Contrat Local contre les Violences Sexistes, Sexuelles et Conjugales (CLVSSC).</p>	<p>Créer plus de logements pour les auteurs</p> <p>Créer plus de logements pour les victimes (lieu sécurisé et anonyme), Créer un répertoire partenarial</p> <p>Favoriser les patrouilles de proximité : pédestre, VTT...</p> <p>Améliorer la communication entre l'EN, la DT, les communes et la justice pour les enfants témoins de violences intrafamiliales et leur accompagnement</p> <p>Créer des groupes de soutien entre les victimes entre elles.</p>
Axe 2 Prostitution	Actions
Objectifs	
<p>Analyser et prendre en compte l'ensemble des facteurs favorisant la prostitution.</p> <p>Accompagner les prostituées dans la sortie de leur condition.</p> <p>Organiser le lien avec la réinsertion sociale et professionnelle.</p> <p>Mieux partager l'information.</p>	<p>Renforcer la formation des professionnels pour un meilleur repérage notamment des « nouvelles » formes de prostitution</p> <p>Etudier le besoin de logements pour la sortie de prostitution</p> <p>Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des enfants, des jeunes notamment sur la déconstruction des mythes autour de la prostitution</p>
Axe 3 Police pluri-communale	Actions
Objectifs	
<p>Accompagner les maires sur la mise en place d'une police pluri communale.</p>	<p>Echanger avec les maires de l'Agglomération sur leurs besoins en présence humaine : mutualisation ? Recrutement ? Faire un retour d'expérience de Saujon</p> <p>Mettre en place des moyens en présence humaine renforcée</p> <p>Valoriser le dispositif « participation citoyenne » et favoriser l'échange d'expérience</p>

Axe 3 Vidéo-protection Objectifs	Actions
Mener une action globale et cohérente sur les bassins de vie.	Proposer des interventions d'experts et des échanges d'expériences pour soutenir les communes qui le souhaiteraient dans les démarches Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un Centre de Surveillance Urbain (CSU) à Saintes et finaliser le projet de vidéoprotection en cours d'élaboration sur la ville de Saintes.
Axe 3 La sécurité routière Objectifs	Actions
Sensibiliser le public sur les conduites à risques (addictions, vitesse).	Sensibiliser sur l'effet de l'alcool et des stupéfiants dans les lycées, CFA
Axe 3 Police de Sécurité au Quotidien Objectifs	Actions
Créer des espaces d'échanges entre acteurs civils, commerçants, FSI et collectivités. Améliorer la connaissance du fonctionnement des FSI et du système judiciaire	Développer une présence de police de proximité (animations avec les jeunes, présence pédestre) Développer la communication auprès des citoyens sur les conséquences pénales de tapages, ivresse publique, conflits de voisinage... Développer des temps publics d'information sur le rôle des forces de sécurité (PM, PN, Gendarmerie) et justice et sur les bons réflexes à avoir Désigner un(e) référent(e) commerces au sein des équipes des Forces de Sécurité Intérieure.
Axe 3 Renforcement du rôle du maire Objectifs	Actions
Sensibiliser et former les maires sur l'exercice de leur pouvoir de police. Améliorer l'échange de pratiques entre maires. Développer les actions thématiques pour soutenir les maires.	Formation auprès des élus : rôle du maire en tant qu'officier de police judiciaire, VIFS, santé mentale... Mettre en place un temps d'échanges, régulier sur le rappel à l'ordre en allant jusqu'au parquet : maintenir le temps d'information existant et développer l'échange d'expériences Information sur la police du maire dans le domaine des dépôts sauvages

La liste finale d'actions retenues par le bureau sera présentée, en début d'année 2022, dans le cadre de la validation de la Stratégie Locale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance.

Suite à la décision du CISPD, les groupes de travail choisis pour mettre en œuvre la stratégie seront lancés pour travailler, de manière collective, à la rédaction des fiches actions. Les opérateurs potentiels d'actions retenues seront sollicités au même moment.

Les fiches actions seront classées par axes/objectifs/publics et elles seront à lire à la lumière du Contrat de Sécurité Intégrée conclu entre l'Etat, la Ville de Saintes, l'Agglomération et la Justice. (Fiche action type en annexe)

2.4 Calendrier

CALENDRIER DE L'ECRITURE DE LA STRATEGIE LOCALE DE SECURITE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE	
MARS 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de poste du stagiaire en Master 2 Criminologie - Lancement du Diagnostic Local de Sécurité (DSI) - Préparation des questionnaires, des courriers et des invitations aux entretiens, - Lancement de l'enquête publique en ligne,
AVRIL	<ul style="list-style-type: none"> - Compilation des statistiques et des questionnaires, - Relance et rencontre des partenaires (questionnaires et entretiens), - Rédaction du DSI
MAI	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des statistiques et des questionnaires, - Définition des axes de travail prioritaires, - Finalisation de la rédaction du diagnostic de Sécurité,
JUIN	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau CISPD (4 juin) : validation de l'analyse et des axes prioritaires, travail sur les objectifs à décliner, - Préparation du séminaire (organisation, location de salles, courriers d'invitation, relance téléphonique...),
JUILLET/AOUT	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaire (8 juillet) : Présentation du DSI et groupes de réflexion sur les actions, - Synthèse du séminaire - Ecriture de la Stratégie Intercommunale de Prévention de la Délinquance,
OCTOBRE / NOVEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> - Priorisation des actions par les membres du bureau et propositions de groupes de travail pour décliner la stratégie, proposition d'une gouvernance
DECEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de la stratégie et des groupes de travail par le bureau
JANV / FEVRIER 2022	<ul style="list-style-type: none"> -Réunion Vice-Président et Conseil Communautaire : validation de la Stratégie intercommunale et des actions. -Validation de la stratégie par toutes les instances délibératives
01/03/22	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de la Stratégie Intercommunale de Prévention de la Délinquance

2-5 Les modalités de pilotage, suivi et évaluation de la stratégie

2.5.1 Durée

La présente Stratégie Intercommunale de Prévention de la Délinquance (SIPD) prend effet à la date de signature jusqu'au 31 décembre 2025 couvrant une partie de la période de validité du Contrat de Sécurité Intégré.

Au cours de sa période de validité, des fiches-actions peuvent être modifiées, ajoutées, retirées après étude et validation par le Bureau du CISPD.

La SIPD peut également faire l'objet de modifications dites importantes car changeant l'équilibre globale de la stratégie ou impactant de manière significative (moyens financiers, humains...) l'engagement d'un ou plusieurs partenaires, par voie d'avenant, à la demande de l'une ou l'autre des parties.

2.5.2 Évaluation

Chaque année, le coordinateur du CISPD et les porteurs d'actions devront réaliser un bilan de la Stratégie Intercommunale de Prévention de la Délinquance (bilan du dispositif dans sa globalité et bilan de chaque action).

Ce bilan s'appuiera sur les indicateurs de chaque fiche-action.

Ce bilan sera présenté au Bureau et l'Assemblée Plénière du CISPD.

2.5.3 Prorogation- renouvellement

En lien avec les résultats de l'évaluation finale, la Stratégie Intercommunale de Prévention de la Délinquance pourra faire l'objet d'une prorogation ou d'un renouvellement en accord avec les parties.

Les signataires préciseront le cas échéant les modalités de prorogation ou de renouvellement de la précédente stratégie.

2-6 Fonctionnement des groupes de travail du CISPD

2.6.1 Typologie des groupes de travail :

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance peut constituer en son sein, un ou plusieurs groupes de travail et d'échanges en son sein :

- Les groupes projets travaillent sur des actions spécifiques en lien avec la stratégie.
- Les groupes de veille permettent d'anticiper les difficultés qui pourraient demeurer ou se développer sur un secteur ayant déjà fait l'objet d'interventions, et de réguler les incidents sur un secteur ciblé pour qu'il ne devienne ou redevienne pas problématique.
- Les groupes de coordination territoriale favorisent l'échange d'informations et les réponses concertées : GUSP, réseaux santé Boiffiers-Bellevue... Ils permettent d'échanger des informations nominatives dans le cadre du secret partagé. Le bureau du CISPD formalisera, dans l'année 2022, les modalités de coordination territoriale entre ces différents groupes pour s'assurer de la bonne efficacité des plans d'actions.
- La cellule de crise est composée de la Sous-Préfète, de la police nationale, police municipale, ville, agglomération, gendarmerie. Elle se réunit en cas de tension tangible ou prévisible, de survenance d'un événement exceptionnel.

2.6.2 Fonctionnement :

Les groupes se réunissent autant que de besoin sous l'autorité d'un pilote qui anime et coordonne les groupes de travail qui sont à sa charge, en lien étroit avec le/la chargé(e) de mission CISPD qui en assure notamment la logistique (réservation de salle, envoi des convocations...). Le pilote élabore le calendrier des rencontres, s'assure du bon relevé des décisions et des orientations retenues après chaque réunion du groupe de travail. Le/la chargé(e) de mission CISPD se tient à la disposition des groupes et participe au groupe de travail à leur demande. Il/elle apporte aux groupes un soutien technique.

2.6.3 Expertise

Les groupes de travail peuvent faire appel à toute expertise qui leur semblera utile. Ils auditionnent en toute liberté toute personne, qualifiée ou reconnue pour ses compétences, susceptible d'apporter un éclairage sur un ou plusieurs aspects d'une question.

2.6.4 Echanges d'informations confidentielles

Les faits et informations à caractère confidentiel échangés dans le cadre de ces groupes de travail ne peuvent être communiqués à des tiers. Une charte de déontologie et de secret partagé encadrera les échanges en particulier le partage d'information à caractère nominatif et le repérage de personnes dont la situation est préoccupante au regard du risque de passage à l'acte de délinquance ou récidive.

2.6.5 Bilan des travaux

Une fiche de synthèse rappelant les objectifs généraux de l'action ou du programme, les réalisations du groupe de travail ainsi que les propositions et actions menées sera restituée chaque semestre en réunion de bureau du CISPD et annuellement, dans le cadre d'un tableau bilan, en réunion plénière du CISPD. Ce tableau bilan annuel dressera le bilan de l'année écoulée, évaluera les actions mises en œuvre et fixera les projets de l'année suivante.

Ce présent règlement pourra être amendé en réunion de bureau puis présenté en réunion plénière du CISPD.

Conclusion

Le travail de diagnostic mis en place par la CDA de Saintes a permis une expression le plus large possible des partenaires et de la population, compte-tenu des contraintes sanitaires impactant largement la phase de diagnostic.

Même si l'analyse des statistiques recueillies ne permet pas un constat limpide du fait d'éléments extérieurs, conjoncturels et/ou structurels (mouvement des gilets jaunes, période de COVID 19, les politiques pénales et de sécurité publique, la forte médiatisation de certains sujets), certains points sont tout de même confortés par les retours issus des entretiens et des questionnaires.

Les axes prioritaires tirés de ce diagnostic sur la sécurité de l'agglomération sont cohérents avec les axes retenus par l'Etat, dans ses Stratégies Nationale et Départementale de Prévention de la Délinquance, et les champs d'actions du Contrat de Sécurité Intégrée.

Les objectifs et les actions nouvelles retenues ont fait l'objet d'une concertation élargie aux nombreux partenaires du CISPD. Ces actions sur le territoire vont pouvoir être affinées lors des réunions de groupes de travail et être rédigées sous forme de fiches actions prévoyant la mise en œuvre mais aussi l'évaluation. Les actions nouvelles vont pouvoir ensuite être déployées suivant un échéancier préétabli et des moyens humains et financiers à déterminer.

L'avantage du territoire de la CDA de Saintes réside dans la multitude de partenaires opérationnels et les bonnes relations entretenues depuis longtemps par l'agglomération avec les forces vives de son territoire.

En effet, le CISPD s'appuie sur une dynamique partenariale importante permettant une efficacité opérationnelle des actions et une reconnaissance institutionnelle de l'efficacité du territoire en matière de prévention et de sécurité.

Ce nouveau virage, que prendra la politique de prévention et de sécurité, va permettre le développement d'actions innovantes répondant à de vrais besoins recensés sur le territoire.

En conclusion, cette Stratégie Intercommunale de Prévention de la Délinquance marque une nouvelle ère sur l'agglomération car les actions déjà menées et celles à venir vont pouvoir s'appuyer sur ce document officiel partagé. Ce travail permettra d'avoir un document pilote, une meilleure visibilité des actions sur le long terme (2021-2025) et une meilleure évaluation de ces dernières.

SIGNATURES

Nicolas BASSELIER,
Préfet de la Charente-Maritime
Ou son représentant

Benjamin ALLA,
Procureur de la République de
Saintes
Ou son représentant

Bruno DRAPRON,
Président de la Communauté
d'agglomération de Saintes
Ou son représentant

Sylvie CHARPENTIER,
Inspectrice de l'Education
Nationale de la circonscription de
Saintes
Ou son représentant

Grégory NOWACKI,
Commandant de la compagnie de
Gendarmerie Départementale de
Saintes
Ou son représentant

Pierre-Louis MARTINEZ,
Commissaire de Police de Saintes
Ou son représentant

Sylvie MARCILLY,
Présidente du Département de la
Charente-Maritime
Ou son représentant

Philippe CREACHCADEC,
Adjoint au maire de Saintes en
charge de la sécurité
Ou son représentant

Sébastien CHOLLET,
Capitaine de police
Chef du Service de
Renseignement Territorial
Ou son représentant

Références

- Statistiques de l'INSEE
- Statistiques de l'Observatoire des Territoires de la Charente-Maritime
- Statistiques des Forces de Sécurité Intérieure
- Statistiques du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Chiffres départementaux mensuels relatifs aux crimes et délits enregistrés par les services de police et de gendarmerie, département de la Charente-Maritime (17), 2017-2020
- Bilan 2020, Service d'aide aux victimes, Juridiction La Rochelle – Saintes, CIDFF 17
- Stratégie locale de sécurité publique dans le cadre de la sécurité du quotidien, Circonscription de sécurité publique de Saintes, Direction Départementale de la sécurité publique de la Charente-Maritime
- Mission exploratoire animation de la vie sociale sur l'ex-Pays Buriard, Communauté d'Agglomération de Saintes, 2018, Centre Social Belle-Rive
- Appui au bilan à mi-parcours du Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération de Saintes, Atelier contrat de ville, 2018, Benjamin HAURIT

Listes des acronymes

- **AAB** : Atteintes Aux Biens
- **AVIP** : Atteintes Volontaires à l'Intégrité des Personnes
- **CDA** : Communauté D'Agglomération
- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- **CISPD** : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- **CLS(M)** : Contrat Local de Santé (Mentale)
- **DIS** : Diagnostic Intercommunal de Sécurité
- **EN** : Education nationale
- **FSI** : Forces de Sécurité Intérieure
- **GPO** : Groupe de Partenariat Opérationnel
- **IEF** : Infraction Economique et Financière
- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- **IRAS** : Infractions Relevées par l'Activité des Services
- **LSC** : Libération Sous Contrainte
- **PJJ** : Protection Judiciaire de la Jeunesse
- **PRU** : Programme de Rénovation Urbaine
- **QPV** : Quartier Prioritaire de la Ville
- **SAV** : Service d'Aide aux Victimes
- **STSPD** : Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- **SNPD** : Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance
- **SPIP** : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- **TIG** : Travail d'Intérêt Général
- **VIFS** : Violences Intra Familiales

- ...

ANNEXES

- Questionnaires
- Compte rendu des ateliers de travail du séminaire
- Fiche action type

QUESTIONNAIRE ELUS

DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE

Questionnaire anonyme : durée 10 minutes

Faisant suite à la parution de la nouvelle Stratégie Nationale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (SNPD) 2020-2024, la Communauté d'agglomération de Saintes élabore sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance pour définir les actions à mener pour 2021-2025. Vos avis nous sont précieux pour recueillir votre perception du niveau de sécurité et de tranquillité dans les communes et nous faire des propositions dans les actions à mener sur le territoire.

Votre profil

Genre : homme femmeAge : 18 à 30 ans 30 à 40 ans 40 à 50 ans 50 à 60 ans +60 ans

Sur quelle commune exercez-vous votre mandat d' élu ?

1- Votre perception de la délinquance dans votre environnement d' élu ?

Les profils de la délinquance (De qui on parle ?)	<input type="checkbox"/> Majeur <input type="checkbox"/> Mineur <input type="checkbox"/> Ne sais pas Age estimé : <input type="checkbox"/> femme/ fille <input type="checkbox"/> homme/garçon
---	---

Géographie des faits (De quels lieux on parle ?)	<input type="checkbox"/> Fait constatés et commis à Saintes (1) <input type="checkbox"/> Fait constatés et commis dans une autre commune de l'agglomération : (1) <input type="checkbox"/> Burie <input type="checkbox"/> Bussac sur Charente <input type="checkbox"/> Chaniers <input type="checkbox"/> Chérac <input type="checkbox"/> Chermignac <input type="checkbox"/> Colombiers <input type="checkbox"/> Corme royal <input type="checkbox"/> Courcoury <input type="checkbox"/> Dompierre sur Charente <input type="checkbox"/> Ecoyeux <input type="checkbox"/> Ecurat <input type="checkbox"/> Fontcouverte <input type="checkbox"/> La Chapelle des pots <input type="checkbox"/> La Clisse <input type="checkbox"/> La Jard <input type="checkbox"/> Le Douhet <input type="checkbox"/> Le Seure <input type="checkbox"/> Les Gonds <input type="checkbox"/> Luchat <input type="checkbox"/> Migron <input type="checkbox"/> Montils <input type="checkbox"/> Pessines <input type="checkbox"/> Pisany <input type="checkbox"/> Préguillac <input type="checkbox"/> Rouffiac <input type="checkbox"/> Saint Bris des bois <input type="checkbox"/> Saint Césaire <input type="checkbox"/> Saint Georges des coteaux <input type="checkbox"/> Saint Sauvant <input type="checkbox"/> Saint Sever de Saintonge <input type="checkbox"/> Saint Vaize <input type="checkbox"/> Thénac <input type="checkbox"/> Varzay <input type="checkbox"/> Vénérand <input type="checkbox"/> Villars les bois <i>Remarques : Pour les communes, merci de préciser ci-dessous (quartiers, écoles, secteurs spécifiques...) et inscrire la commune concernée :</i>
--	---

Temporalité des faits (De quelle période parle-t'on ?)	A quel moment de la journée se sont déroulés les faits ? <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> 12h-14h <input type="checkbox"/> Après-midi <input type="checkbox"/> Soir <input type="checkbox"/> Nuit A quelle période de l'année se sont déroulé les faits ? <input type="checkbox"/> Printemps <input type="checkbox"/> Été <input type="checkbox"/> Automne <input type="checkbox"/> Hiver Contexte particulier notable ? (vacances scolaires, périodes de fêtes,...) :
--	---



Comment caractériser-vous la délinquance sur votre commune ?	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
---	---

Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité dans votre rôle d' élu ?

- oui non

Comment mesurez-vous ce sentiment d'insécurité ?

- Très faible Faible Fort Très fort

Comment mesurez-vous l'évolution de cette insécurité depuis 2017 ?

- En hausse En baisse Stable

Pensez-vous que cette insécurité touche :

- l'agglomération dans son ensemble
 - La ville de Saintes uniquement
 - Une ou plusieurs communes spécifiques (précisez le(s)quelle(s) :
 - Un ou plusieurs lieux spécifiques (précisez le(s)quelle(s) : commune et endroit
-

Comment caractérisez-vous votre sentiment d'insécurité dans votre rôle d' élu ?

- Vous avez été victime d'un ou plusieurs faits (précisez le(s)quel(s) :
-

- Vous avez été témoins d'un ou plusieurs faits (précisez le(s)quel(s) :
-

- Votre environnement semble imprégné d'insécurité (précisez en quoi) :
-

Quelles suites donnez-vous généralement aux faits de délinquance, d'agression, d'incivilités ?
(dépôts de plaintes, mains courantes, règlement privé, aucune suite, pouvoir de police...) ?

.....

.....

Comment évaluez-vous les phénomènes suivants sur l' agglomération de Saint-Étienne ?

Envoyé en préfecture le 23/02/2022

Reçu en préfecture le 23/02/2022

Affiché le ?



ID : 017-211704150-20220217-2022_4SIPREVDEL-DE

		Très fréquent	Fréquent	Peu touché	Jamais
Cambriolages					
Vols de moyens de transports (hors voitures)					
Vol d'automobile ou liés à l'automobile					
Vols de papiers					
Vols avec violences					
Vols avec arme					
Agression par des chiens					
Agression verbale (réel et/ou virtuel)	Réel				
	Virtuel (via réseau social, internet, SMS, tel...)				
Agression physique					
Mendicité agressive					
Dégradation de biens (véhicules non compris)					
Dégradations de voitures					
Piéton renversé/bousculé par une voiture					
Accidents de la route					
Violences (coups, blessures..) sur l'espace public					
Violences intrafamiliales					
Insultes (réel et/ou virtuel)	Réel				
	Virtuel (via réseau social, internet, SMS, tel...)				
Menaces (réel et/ou virtuel)	Réel				
	Virtuel (via réseau social, internet, SMS, tel...)				
Chantages (réel et/ou virtuel)	Réel				
	Virtuel (via réseau social, internet, SMS, tel...)				
Infractions financières (escroqueries, usage frauduleux de la carte bancaire, abus de confiance, fraude,...) (réel et/ou virtuel)	Réel				
	Virtuel (via réseau social, internet, SMS, tel...)				
Nuisances de voisinage					
Agressions sexuelles et sexistes					
Viol					
Autre ? (précisez)					



Vous est-il arrivé d'être témoin d'un de ces faits ?

oui non Si oui le(s)quel(s) :

Quand ?

Qu'avez-vous pu faire ? :
.....

Vous est-il arrivé d'être victime d'un de ces faits ?

oui non Si oui le(s)quel(s) :

Quand ?

Qu'avez-vous pu faire ? :

Selon vous, quel est le profil des délinquants qui sévissent dans votre commune ?

- Délinquance liées à la population
Préciser si vous le souhaitez :
- Délinquance liée à l'atteinte aux biens (cambriolages, vols...)
- Délinquance liée au trafic de stupéfiants
- Délinquance routière
- atteintes aux personnes
- Autres : Précisez :

2- Vous avez été victime de fait ? De quelle nature ? Comment avez-vous réagit ?

Avez-vous été victime d'une agression dans le cadre de votre rôle d' élu ?

		Ces 6 derniers mois	Ces 12 derniers mois	Ces 4 dernières années	Jamais
Agression physique					
Agression verbale (réel et/ou virtuel)	Réel				
	Virtuel (via réseau social, internet, SMS, tel...)				
Agression par des chiens					
Menaces					
Mendicité agressive					
Vols d'automobile ou liés à l'automobile					
Vols avec violences					
Vol avec arme					
Violences (coups, blessures..) sur l'espace public					
Destructions ou dégradations de véhicule					
Nuisances (conflits de voisinage, tapage nocturne...)					
Violences intrafamiliales					
Viol					
Harcèlement de rue/agression sexuelle et sexiste					
Autre ? (précisez)					



Si vous avez coché une ou plusieurs cases ci-dessus, précisez quelles suites vous avez donné à cette agression :

- J'ai appelé le commissariat/gendarmerie
- J'ai porté plainte au commissariat/gendarmerie
- J'ai ou mon employeur a déposé une main courante
- J'ai réglé le problème moi-même
- J'ai posté des informations sur cette agression sur les réseaux sociaux
- J'ai contacté une association d'aide aux victimes ou le point justice/point d'accès aux droits.
- J'en ai parlé aux services sociaux
- Je n'ai rien fait
- Autre ? (précisez) :

Si vous n'avez pas porté plainte, précisez pourquoi :

- J'ai eu peur des représailles
- J'ai pensé que ça resterait sans effet
- Je n'étais pas assuré(e) pour le préjudice subi
- J'ai estimé que les institutions avaient apporté une réponse satisfaisante
- Recourir aux forces de l'ordre est trop compliqué
- Par manque de temps
- Les forces de l'ordre n'auraient rien pu faire (manque de preuves...)
- Je n'ai pas su comment faire
- J'ai contacté le Parquet
- Autre ? Précisez :

Avez-vous pris, dans les 12 derniers mois, des mesures personnelles pour accroître votre sécurité ?

Non Oui (lesquelles) :

- Système d'alarme
- Bombe lacrymogène
- Cours d'auto-défense
- Trajet en voiture plutôt qu'en bus
- Chien de défense
- Changer mon enfant d'école
- Déménager
- Autre (*préciser*) :

Selon vous, lesquels des dispositifs suivants seraient les plus bénéfiques pour votre environnement d'élu ?

- Renforcement de la proximité des forces de l'ordre près de votre lieu de résidence/travail
- Un meilleur contrôle des chiens
- Une amélioration de la qualité de l'espace public (éclairage, entretien, esthétique...)
- Une meilleure information pour porter plainte
- Des mesures en direction des personnes : Précisez si vous le souhaitez :.....
- Développer le système de vidéoprotection
- Un système d'alerte sur téléphone
- Un dispositif de prévention des Cambriolages
- Un meilleur suivi de la réponse apporté par la Justice
- Autre ? Précisez :

3- Dans votre rôle d'élu, que mettez-vous en place pour prévenir la délinquance ?

.....
.....

Pensez-vous avoir les moyens suffisants pour accomplir vos missions de prévention et de rappel à l'ordre ? (financiers, humains, matériel...) : oui non

Si non, quelles sont vos suggestions ?

.....
.....



Suite à un incident (agression verbale ou physique) avez-vous eu connaissance des suites données aux faits ?

oui non

Si oui lesquelles :

.....
.....
.....
.....

Si non pourquoi :

.....
.....
.....
.....

Quels acteurs ont pu également être saisis des faits ?

- Police Nationale
- Police Municipale
- Gendarmerie
- Mairie
- Tribunal
- Maisons de quartiers
- Aucun
- Autre (précisez) :

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

...

Pour recevoir les résultats de l'enquête, envoyez votre adresse mail ci dessous :

CISPD@agglo-saintes.fr



DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE

Questionnaire anonyme pour les habitants : durée 5 minutes

Faisant suite à la parution de la nouvelle Stratégie Nationale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (SNSPD) 2020-2024 et principalement l'axe 3 (S'appuyer sur la population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance), la Communauté d'agglomération de Saintes élabore sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance pour définir les actions à mener pour 2021-2025. Vos avis nous sont précieux pour recueillir votre perception du niveau de sécurité et de tranquillité dans les communes et nous faire des propositions dans les actions à mener sur le territoire.

1- Vous êtes : une femme un homme

2- Votre âge : - 18 ans 18 à 30 ans 30 à 40 ans 40 à 50 ans 50 à 60 ans + 60 ans

3- Vous êtes : En recherche d'emploi Artisan, Commerçant Cadre Retraité Autre
 Etudiant Employé Ouvrier Parent au foyer

4- Dans quelle commune de l'agglomération habitez-vous ? :

Insertion de la carte de Saintes avec les quartier (si possible)

5- Composition du foyer : Seul(e) Accompagné(e) Avec enfants Sans enfants

6- Trouvez-vous votre environnement de vie agréable ? *Plus il y a d'x, plus votre ressenti est important*
 x xx xxx xxxx xxxxx

7- Vivez-vous fréquemment des scènes de conflits ?
(en dehors de votre lieu de travail) ? toutes les semaines tous les mois tous les ans jamais

8- Trouvez-vous l'environnement pesant, stressant ? x xx xxx xxxx xxxxx

9- Trouvez-vous l'environnement dégradé ? x xx xxx xxxx xxxxx

10- Y a t'il des lieux où vous vous sentez particulièrement en insécurité ? oui non

Précisez où :

11- Ce sentiment d'insécurité intervient il particulièrement : Le jour La nuit Les deux

11- Comment évaluez-vous les phénomènes suivants sur l'agglomération de Saintes ?

	Très fréquent	Fréquent	Peu touché	Jamais
<input checked="" type="checkbox"/> Cambriolages				
<input checked="" type="checkbox"/> Vols de moyens de transports (hors voitures)				
<input checked="" type="checkbox"/> Vol d'automobile ou liés à l'automobile				
<input checked="" type="checkbox"/> Vols de papiers				
<input checked="" type="checkbox"/> Vols avec violences				
<input checked="" type="checkbox"/> Vols avec arme				
<input checked="" type="checkbox"/> Agression par des chiens				
<input checked="" type="checkbox"/> Agression verbale (réel et/ou virtuel)				
<input checked="" type="checkbox"/> Agression physique				
<input checked="" type="checkbox"/> Mendicité agressive				
<input checked="" type="checkbox"/> Dégradation de biens (véhicules compris)				
<input checked="" type="checkbox"/> Dégradations de voitures				
<input checked="" type="checkbox"/> Piéton renversé/bousculé par une voiture				
<input checked="" type="checkbox"/> Accidents de la route				
<input checked="" type="checkbox"/> Violences (coups, blessures..) sur l'espace public				
<input checked="" type="checkbox"/> Violences intrafamiliales				
<input checked="" type="checkbox"/> Insultes (réel et/ou virtuel)				
<input checked="" type="checkbox"/> Menaces (réel et/ou virtuel)				
<input checked="" type="checkbox"/> Chantages (réel et/ou virtuel)				
<input checked="" type="checkbox"/> Infractions financières (escroqueries, usage frauduleux de la carte bancaire, abus de confiance, fraude,...) (réel et/ou virtuel)				
<input type="checkbox"/> Nuisances de voisinage				
<input checked="" type="checkbox"/> Agressions sexuelles et sexistes				
<input checked="" type="checkbox"/> Viol				
<input checked="" type="checkbox"/> Autre ? (précisez)				

12- Vous est-il arrivé d'être témoin d'un de ces faits ? oui non Si oui le(s)quel(s) :

Quand ?

Qu'avez-vous pu faire ? :

13- Vous est-il arrivé d'être victime d'un de ces faits ? oui non Si oui le(s)quel(s) :

Quand ?

Qu'avez-vous pu faire ? :

14- Avez-vous un ou plusieurs enfants scolarisés sur l'agglomération de Saintes ? oui non*Si Non, passez à la question 16.***15- Craignez vous qu'ils puissent être victimes de :**

	Pour ma(mes) fille(s)	Pour mon(mes) garçon(s)
Racket	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Harcèlements (réel et/ou virtuel)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Violences scolaires physiques	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Agressions sexuelles et sexistes	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Usages de drogues	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

16- Selon vous, quel est le profil des délinquants qui sévissent sur votre commune ?

- Délinquance de mineurs Délinquance liée à l'atteinte aux biens (cambriolages, vols...)
- Délinquance routière Délinquance liée au trafic de stupéfiants
- atteintes aux personnes

17- Avez-vous été victime d'une agression ?

	Ces 6 derniers mois	Ces 12 derniers mois	Ces 4 dernières années	Jamais
Agression physique				
Agression verbale (réel et/ou virtuel)				
Agression par des chiens				
Menaces				
Mendicité agressive				
Vols d'automobile ou liés à l'automobile				
Vols avec violences				
Vol avec arme				
Violences (coups, blessures..) sur l'espace public				
Destructions ou dégradations de véhicule				
Nuisances (conflits de voisinage, tapage nocturne...)				
Violences intrafamiliales				
Viol				
Harcèlement de rue/agression sexuelle et sexiste				
Autre ? (précisez)				

18- Si vous avez coché une ou plusieurs cases ci-dessus, précisez quelles suites vous avez donné à cette agression :

- J'ai appelé le commissariat/gendarmerie
 J'ai porté plainte au commissariat/gendarmerie
 J'ai déposé une main courante
 J'ai réglé le problème moi-même
 J'en ai parlé à ma famille/entourage
 Vous estimez que les institutions ont apporté une réponse satisfaisante
- J'ai posté des informations sur les réseaux sociaux
 J'ai contacté une association d'aide aux victimes ou le point justice/point d'accès aux droits.
- J'en ai parlé aux services sociaux
 J'ai alerté la mairie
 Je n'ai rien fait
 Autre ? (précisez) :

19- Si vous n'avez pas porté plainte, précisez pourquoi :

- J'ai eu peur des représailles
 J'ai pensé que ça resterait sans effet
 Je n'étais pas assuré(e) pour le préjudice subi
- Recourir aux forces de l'ordre est trop compliqué
 Par manque de temps
- Les forces de l'ordre n'auraient rien pu faire (manque de preuves...)
 Je n'ai pas su comment faire
 Autre ? Précisez :

20- Avez-vous pris, dans les 12 derniers mois, des mesures personnelles pour accroître votre sécurité ?

Non Oui (lesquelles) :

- Système d'alarme
- Bombe lacrymogène
- Cours d'auto-défense
- Trajet en voiture plutôt qu'en bus
- Chien de défense
- Changer mon enfant d'école
- Déménager
- Autre (*préciser*) :

21- Selon vous, lesquels des dispositifs suivants seraient les plus bénéfiques pour votre commune ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Renforcement de la proximité des forces de l'ordre près de votre lieu de résidence/travail | <input type="checkbox"/> Des mesures en direction des personnes (jeunes, marginaux, gens du voyage...) |
| <input type="checkbox"/> Un meilleur contrôle des chiens | <input type="checkbox"/> Développer le système de vidéoprotection |
| <input type="checkbox"/> Une amélioration de la qualité de l'espace public (éclairage, entretien, esthétique...) | <input type="checkbox"/> Un système d'alerte sur téléphone |
| <input type="checkbox"/> Une meilleure information pour porter plainte | <input type="checkbox"/> Un dispositif de prévention des Cambriolages |
| | <input type="checkbox"/> Une meilleure information sur le suivi de la justice |
| | <input type="checkbox"/> Autre ? Précisez : |

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

...
Pour recevoir les résultats de l'enquête, envoyez votre adresse mail ci dessous :

CISPD@agglo-saintes.fr



QUESTIONNAIRE PROFESSIONNELS

DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE

Questionnaire anonyme : durée 10 minutes

Faisant suite à la parution de la nouvelle Stratégie Nationale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (SNSPD) 2020-2024 et principalement l'axe 3 (S'appuyer sur la population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance), la Communauté d'agglomération de Saintes élabore sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance pour définir les actions à mener pour 2021-2025. Vos avis nous sont précieux pour recueillir votre perception du niveau de sécurité et de tranquillité dans les communes et nous faire des propositions dans les actions à mener sur le territoire.

Votre profil

Activité professionnelle :

Genre : homme femme autre

Age : 18 à 30 ans 30 à 40 ans 50 à 60 ans +60 ans

Sur quelle communes exercez-vous votre activité professionnelle ?

1- Votre perception de la délinquance dans votre environnement professionnel sur l'agglomération de Saintes ?

Les profils de la délinquance (De qui on parle ?)	<input type="checkbox"/> Majeur <input type="checkbox"/> Mineur <input type="checkbox"/> Ne sais pas Age estimé : <input type="checkbox"/> femme/ fille <input type="checkbox"/> homme/garçon
---	---

Géographie des faits (De quels lieux on parle ?)	<input type="checkbox"/> Fait constatés et commis à Saintes (1) <input type="checkbox"/> Fait constatés et commis dans une autre commune de l'agglomération : (1) <input type="checkbox"/> Burie <input type="checkbox"/> Bussac sur Charente <input type="checkbox"/> Chaniers <input type="checkbox"/> Chérac <input type="checkbox"/> Chermignac <input type="checkbox"/> Colombiers <input type="checkbox"/> Corne royal <input type="checkbox"/> Courcoury <input type="checkbox"/> Dompierre sur Charente <input type="checkbox"/> Ecoyeux <input type="checkbox"/> Ecurat <input type="checkbox"/> Fontcouverte <input type="checkbox"/> La Chapelle des pots <input type="checkbox"/> La Clisse <input type="checkbox"/> La Jard <input type="checkbox"/> Le Douhet <input type="checkbox"/> Le Seure <input type="checkbox"/> Les Gonds <input type="checkbox"/> Luchat <input type="checkbox"/> Migron <input type="checkbox"/> Montils <input type="checkbox"/> Pessines <input type="checkbox"/> Pisany <input type="checkbox"/> Préguillac <input type="checkbox"/> Rouffiac <input type="checkbox"/> Saint Bris des bois <input type="checkbox"/> Saint Césaire <input type="checkbox"/> Saint Georges des coteaux <input type="checkbox"/> Saint Sauvant <input type="checkbox"/> Saint Sever de Saintonge <input type="checkbox"/> Saint Vaize <input type="checkbox"/> Saintes <input type="checkbox"/> Thénac <input type="checkbox"/> Varzay <input type="checkbox"/> Vénérand <input type="checkbox"/> Villars les bois Remarques : Pour les communes, merci de préciser ci-dessous (quartiers, écoles, secteurs spécifiques...) et inscrire la commune concernée :
--	--

Temporalité des faits (De quelle période parle-t'on ?)	A quel moment de la journée se sont déroulés les faits ? <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> 12h-14h <input type="checkbox"/> Après-midi <input type="checkbox"/> Soir <input type="checkbox"/> Nuit A quelle période de l'année se sont déroulé les faits ? <input type="checkbox"/> Printemps <input type="checkbox"/> Eté <input type="checkbox"/> Automne <input type="checkbox"/> Hiver Contexte particulier notable ? (vacances scolaires, périodes de fêtes,...) :
--	---

Comment caractériser-vous la délinquance sur votre territoire d'intervention ?	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
---	---

Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité dans votre métier ?

- oui non

Comment mesurez-vous ce sentiment d'insécurité ?

- Très faible Faible Fort Très fort

Comment mesurez-vous l'évolution de cette insécurité depuis 2017 ?

- En hausse En baisse Stable

Pensez-vous que cette insécurité touche :

- l'agglomération dans son ensemble
- La ville de Saintes uniquement
- Une ou plusieurs communes spécifiques (précisez le(s)quelle(s) :
- Un ou plusieurs lieux spécifiques (précisez le(s)quelle(s) : commune et endroit.....
-

Comment caractérisez-vous votre sentiment d'insécurité dans votre métier ?

- Vous avez été victime d'un ou plusieurs faits (précisez le(s)quel(s)) :
.....
- Vous avez été témoins d'un ou plusieurs faits (précisez le(s)quel(s)) :
.....
- Votre environnement semble imprégné d'insécurité (précisez en quoi) :
.....

Quelles suites donnez-vous généralement aux faits de délinquance, d'agression, d'incivilités ? (dépôts de plaintes, mains courantes, règlement privé, aucune suite, courrier au maire...) ?

.....

.....

Comment évaluez-vous les phénomènes suivants sur l' agglomération de Saintes ?

	Très fréquent	Fréquent	Peu touché	Jamais
<input checked="" type="checkbox"/> Cambriolages				
<input checked="" type="checkbox"/> Vols de moyens de transports (hors voitures)				
<input checked="" type="checkbox"/> Vol d'automobile ou liés à l'automobile				
<input checked="" type="checkbox"/> Vols de papiers				
<input checked="" type="checkbox"/> Vols avec violences				
<input checked="" type="checkbox"/> Vols avec arme				
<input checked="" type="checkbox"/> Agression par des chiens				
<input checked="" type="checkbox"/> Agression verbale (réel et/ou virtuel)				
<input checked="" type="checkbox"/> Agression physique				
<input checked="" type="checkbox"/> Mendicité agressive				
<input checked="" type="checkbox"/> Dégradation de biens (véhicules compris)				
<input checked="" type="checkbox"/> Dégradations de voitures				
<input checked="" type="checkbox"/> Piéton renversé/bousculé par une voiture				
<input checked="" type="checkbox"/> Accidents de la route				
<input checked="" type="checkbox"/> Violences (coups, blessures..) sur l'espace public				
<input checked="" type="checkbox"/> Violences intrafamiliales				
<input checked="" type="checkbox"/> Insultes (réel et/ou virtuel)				
<input checked="" type="checkbox"/> Menaces (réel et/ou virtuel)				
<input checked="" type="checkbox"/> Chantages (réel et/ou virtuel)				
<input checked="" type="checkbox"/> Infractions financières (escroqueries, usage frauduleux de la carte bancaire, abus de confiance, fraude,...) (réel et/ou virtuel)				
<input type="checkbox"/> Nuisances de voisinage				
<input checked="" type="checkbox"/> Agressions sexuelles et sexistes				
<input checked="" type="checkbox"/> Viol				
<input checked="" type="checkbox"/> Autre ? (précisez)				

Vous est-il arrivé d'être témoin d'un de ces faits ?

oui non Si oui le(s)quel(s) :

Quand ?

Qu'avez-vous pu faire ? :

.....

Vous est-il arrivé d'être victime d'un de ces faits ?

oui non Si oui le(s)quel(s) :

Quand ?

Qu'avez-vous pu faire ? :

Selon vous, quel est le profil des délinquants qui sévissent dans votre environnement professionnel ?

- Délinquance de mineurs Délinquance liée à l'atteinte aux biens (cambriolages, vols...)
 Délinquance routière Délinquance liée au trafic de stupéfiants
 atteintes aux personnes

2- Vous avez été victime de fait ? De quelle nature ? Comment avez-vous réagit ?**Avez-vous été victime d'une agression dans le cadre de votre travail ?**

	Ces 6 derniers mois	Ces 12 derniers mois	Ces 4 dernières années	Jamais
Agression physique				
Agression verbale (réel et/ou virtuel)				
Agression par des chiens				
Menaces				
Mendicité agressive				
Vols d'automobile ou liés à l'automobile				
Vols avec violences				
Vol avec arme				
Violences (coups, blessures..) sur l'espace public				
Destructions ou dégradations de véhicule				
Nuisances (conflits de voisinage, tapage nocturne...)				
Violences intrafamiliales				
Viol				
Harcèlement de rue/agression sexuelle et sexiste				
Autre ? (précisez)				

Si vous avez coché une ou plusieurs cases ci-dessus, précisez quelles suites vous avez donné à cette agression :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> J'ai appelé le commissariat/gendarmerie | <input type="checkbox"/> J'ai posté des informations sur cette agression sur les réseaux sociaux | <input type="checkbox"/> J'en ai parlé aux services sociaux |
| <input type="checkbox"/> J'ai ou mon employeur a porté plainte au commissariat/gendarmerie | <input type="checkbox"/> J'ai contacté une association d'aide aux victimes ou le point justice/point d'accès aux droits. | <input type="checkbox"/> J'ai alerté la mairie |
| <input type="checkbox"/> J'ai ou mon employeur a déposé une main courante | | <input type="checkbox"/> Je n'ai rien fait |
| <input type="checkbox"/> J'ai réglé le problème moi-même | | <input type="checkbox"/> Autre ? (précisez) : |
| <input type="checkbox"/> J'en ai parlé à ma hiérarchie | | |
| <input type="checkbox"/> Vous estimez que les institutions ont apporté une réponse satisfaisante | | |

Si vous n'avez pas porté plainte, précisez pourquoi :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> J'ai eu peur des représailles | <input type="checkbox"/> Recourir aux forces de l'ordre est trop compliqué | <input type="checkbox"/> Les forces de l'ordre n'auraient rien pu faire (manque de preuves...) |
| <input type="checkbox"/> J'ai pensé que ça resterait sans effet | <input type="checkbox"/> Par manque de temps | <input type="checkbox"/> Je n'ai pas su comment faire |
| <input type="checkbox"/> Je n'étais pas assuré(e) pour le préjudice subi | | <input type="checkbox"/> Autre ? Précisez : |
| <input type="checkbox"/> mon employeur n'a pas souhaité qu'une plainte soit déposée | | |

Avez-vous pris, dans les 12 derniers mois, des mesures personnelles pour accroître votre sécurité ?

Non Oui (lesquelles) :

- Système d'alarme
- Bombe lacrymogène
- Cours d'auto-défense
- Trajet en voiture plutôt qu'en bus
- Chien de défense
- Changer mon enfant d'école
- Déménager
- Autre (préciser) :

Selon vous, lesquels des dispositifs suivants seraient les plus bénéfiques pour votre environnement professionnel?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Renforcement de la proximité des forces de l'ordre près de votre lieu de résidence/travail | <input type="checkbox"/> Des mesures en direction des personnes (jeunes, marginaux, gens du voyage...) . Précisez:..... |
| <input type="checkbox"/> Un meilleur contrôle des chiens | <input type="checkbox"/> Développer le système de vidéoprotection |
| <input type="checkbox"/> Une amélioration de la qualité de l'espace public (éclairage, entretien, esthétique...) | <input type="checkbox"/> Un système d'alerte sur téléphone |
| <input type="checkbox"/> Une meilleure information pour porter plainte | <input type="checkbox"/> Un dispositif de prévention des Cambriolages |
| | <input type="checkbox"/> Une meilleure information sur le suivi de la justice |
| | <input type="checkbox"/> Autre ? Précisez : |

3- Dans votre quotidien professionnel, que mettez-vous en place pour prévenir la délinquance ?

Vous travaillez dans une structure qui travaille dans le domaine de prévention de la délinquance ?

oui non

Si oui, quelles actions votre employeur a mis en place ?

.....
.....

Pensez-vous avoir les moyens suffisants pour accomplir vos missions de prévention ? (financiers, humains, matériel...): oui non

Si non, quelles sont vos suggestions ?

.....
.....



Suite à un incident (agression verbale ou physique) avez-vous eu connaissance des suites données aux faits ?

oui non

Si oui lesquelles :

.....
.....
.....
.....

Quels acteurs ont pu également être saisis des faits ?

- Police Nationale
- Police Municipale
- Gendarmerie
- Mairie
- Tribunal
- Maisons de quartiers
- Aucun
- Autre (précisez) :

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

...

Pour recevoir les résultats de l'enquête, envoyez votre adresse mail ci dessous :

CISPD@agglo-saintes.fr



Compte-rendu des ateliers de travail du séminaire du 11 juillet 2021

Actions proposées lors du séminaire :

<p><i>Axe 1 - L'enfance (0-12 ans)</i> <i>Inquiétude des parents...</i> Objectifs</p>	<p>Actions</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les professionnels de l'enfance à la détection du harcèlement. - Améliorer la collaboration Police/Justice/Éducation Nationale/Ville/CD A (Partage des informations). - Mettre en place des actions, au sein des classes, pour lutter contre le harcèlement. 	<p>Créer un guide méthodologique à l'intention des professionnels</p> <p>Impliquer et former concrètement les enseignants au signalement</p> <p>Organiser des rencontres régulières au sein des écoles</p> <p>Organiser des stages de parentalité</p> <p>Renforcer des groupes d'entraide parentale</p> <p>Diversifier les expériences relationnelles et de communication en s'appuyant sur les événements forts d'associations</p> <p>Mettre en place des temps forts</p> <p>Accentuer la communication parent/enfant et organiser des temps autour de la communication non-violente</p> <p>Former les professionnels pour favoriser le dépôt de parole par les enfants</p> <p>Proposer des activités hors temps scolaires,</p> <p>Groupes de paroles et d'échanges entre parents</p> <p>S'appuyer sur les associations,</p> <p>Créer un conseil municipal des enfants</p> <p>Intervention du corps médical sur les dangers des écrans</p> <p>Mettre en place des écoles des parents : place et inquiétudes des parents</p> <p>Assurer la Formation continue des professionnels de l'enfance</p> <p>Créer une instance régulière pour aborder les dossiers sensibles</p> <p>Communiquer sur un N° vert pour les jeunes victimes et les signalements</p> <p>Améliorer la présence des FSI ou d'adultes à la sortie des écoles, collèges et lycées</p>



	<p>Développer le programme Phare de l'EN</p> <p>Accentuer le plan de formation des enseignants (avec l'EN) sur les risques liés aux écrans, les addictions, sommeil</p> <p>Développer les LAEP (0-6 ans et 6-12 ans) : lieux d'échanges Parents – Enfants (dispositif CAF)</p>
--	--

<p><i>Axe 1 - L'enfance (0-12 ans)</i> <i>Exposition aux écrans</i> Objectifs</p>	<p>Actions</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents et les jeunes ados aux risques des écrans. - Développer des actions de sensibilisation en école maternelle en lien avec la PMI, centres sociaux et autres associations. 	<p>Initier au plus jeune âge de actions de sensibilisation par des professionnels notamment de santé : impact des écrans, réseaux sociaux. Sensibilisation auprès des enfants et des parents</p> <p>Travailler avec les jeunes parents sur les conséquences de la surexposition aux écrans dès le plus jeune âge</p> <p>Témoignages par les pairs (victimes)</p> <p>Mettre en place une boîte à outils concrets pour aider les parents</p> <p>Promouvoir « la journée ou la semaine sans écran »</p> <p>Accompagner les clubs sportifs et associations/structures culturelles pour permettre une politique tarifaire permettant l'accès au plus grand nombre</p> <p>Sensibiliser les parents sur l'importance de leur rôle et leur responsabilité</p> <p>Limiter les écrans à l'école</p> <p>Organiser des temps de sensibilisation des enfants qui deviendraient des référents numériques en associant les parents sur l'utilisation des outils numériques</p> <p>Temps d'information concret aux parents (trucs et astuces)</p> <p>Valoriser les usages positifs des écrans par l'éducation,</p>

<p><i>Axe 1 - L'enfance (0-12 ans)</i> <i>Violences Intra Familiales (témoins/victimes)</i> Objectifs</p>	<p>Actions</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents et les jeunes ados aux risques des écrans. 	<p>Campagne de communication sur N° d'urgence. : affichage...</p> <p>Sensibilisation, dès la maternelle, avec des supports adaptés</p> <p>Mettre en place des groupes de paroles</p>



<p>- Développer des actions en école maternelle en lien avec la PMI, centres sociaux et autres associations.</p>	<p>Mettre en place des stages de communication bienveillante</p> <p>Créer plus de lieux d'accueil pour les auteurs</p> <p>Proposer aux enfants d'aller assister à une audience au tribunal</p> <p>Réaliser des films de prévention chocs sur l'escalade des VIF</p> <p>Médiatiser les actions judiciaires dès les premiers incidents</p> <p>Proposer un suivi psychologique pour les enfants issus de foyers violents</p> <p>Proposer des formations pour détecter les signes de violence, de maltraitance</p> <p>Développer des lieux neutres pour accueillir, écouter les victimes</p> <p>Organiser des temps pluridisciplinaires entre professionnels autour de l'accompagnement de l'enfant lors d'une demande d'information préoccupante</p> <p>Organiser des actions déconstruisant les stéréotypes de genre dans les écoles et collèges</p> <p>Promouvoir l'égalité homme/femme dans les écoles et collèges</p> <p>Développer et animer un réseau de partenaires au quotidien pour aider aux démarches (plaintes, logements...)</p> <p>Développer la formation des élus</p> <p>Multiplier les temps d'information parents/enfants sur ce qu'est le harcèlement et ce qui ne l'est pas.</p>
--	---

<p><i>Axe 1 – La jeunesse (12 ans et plus)</i> <i>Addictions (stupéfiants)</i> Objectifs</p>	<p>Actions</p>
<p>- Sensibiliser les jeunes aux conséquences de l'usage de produits stupéfiants (addictions, VIF, problèmes psychiatriques, délinquance, sécurité routière).</p>	<p>Participer aux comparutions immédiates (professionnels, élus, jeunes)</p> <p>Mettre l'accent sur l'obligation de soins</p> <p>Échanges avec le milieu carcéral</p> <p>Rappeler la responsabilité dès 13 ans (expo MJC)</p> <p>Etudier la possibilité de mobiliser des moyens prévus par la loi pour agir sur les parents</p> <p>Formation à la détection des signes de consommation : enseignants, parents, jeunes</p> <p>Développer et mieux faire connaître les actions de prévention et limitation des risques dans les collèges et lycées : programme « unplugged » validé par l'EN (prévention des addictions et des écrans),</p> <p>Prévoir des interventions de Tremplin 17 dans les collèges et lycées</p>



	<p>Aborder les risques pour la santé en cours de Sciences et vie de la Terre</p> <p>Identifier les ressources en prévention à disposition sur le territoire</p> <p>Sensibiliser aux conséquences sur la route : témoignage d'accidentés de la route suite à une consommation</p> <p>Témoignage d'anciens alcooliques et toxicomanes.</p>
--	--

Axe 1 – La jeunesse (12 ans et plus) Usage des écrans/réseaux sociaux/sexualité Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les jeunes aux conséquences du cyber-harcèlement et cyber-violence via les réseaux sociaux. - Impliquer les collèges. 	<p>Interdire les écrans dans les écoles et collèges (tél portable). – standard téléphonique à assurer comme avant !</p> <p>Prévention par les pairs ou ambassadeurs : prévention des jeunes par les jeunes (à l'aide d'outils/techniques de médiation, de films choisis par eux)</p> <p>Soutenir la création de courts métrages de sensibilisation/prévention par les jeunes eux-mêmes</p> <p>Communication et veille ciblée sur les réseaux sociaux des jeunes</p> <p>Mettre en place un projet de prévention du cyber harcèlement par et pour les jeunes et les parents</p> <p>Travailler des projets en prévention directement au sein des classes notamment en lien avec le projet PHARE de l'EN (liens CISPD, CLS et Service Ecole/Enfance/Famille de la CDA).</p>

Axe 1 – La jeunesse (12 ans et plus) Délinquance (zonage) Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les lieux aménagés facilitant les regroupements (aménagements urbains). - Proposer une présence sur le terrain entre acteurs du territoire. - Créer des conditions pour un partage d'informations entre partenaires et favoriser la 	<p>Réfléchir les créations et l'entretien des aménagements extérieurs pour qu'ils favorisent le bon exercice des missions des Forces de sécurité</p> <p>Développer la vidéo protection dans certains lieux identifiés</p> <p>Animer la vie sociale au plus proche des habitants</p> <p>Augmenter la présence de rue</p> <p>Savoir où sont les jeunes dans les petites communes et tenter de les attirer, de les intéresser</p> <p>Mise en place de patrouilles mixtes (PM/PN)</p> <p>Être en contact direct avec les acteurs des quartiers : pour permettre un recueil direct de l'info</p>



remontée d'informations	<p>Aller vers les jeunes, leur donner la parole</p> <p>Personnes habilitées et formées pour aller sur les lieux de rassemblement pour discuter</p> <p>Informations sur les signes de communautarisme</p> <p>Rencontres régulières Police/jeunes au sein des associations sur des thèmes réfléchis</p> <p>Présence d'une BAC à Saintes ou une unité mobile PN pour tourner sur les lieux de zonage.</p> <p>Développer la médiation sociale</p> <p>Nommer des élus référents pour les jeunes et les familles, les former</p> <p>Une journée mélangeant police, pompiers, jeunes, élus...= autour du sport ? Du graff ?</p>
-------------------------	--

Axe 2 Parentalité Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des ateliers sur la parentalité. - Travailler le respect des familles envers l'Education Nationale et les enseignants. - Identifier les difficultés parentales dans tous les environnements. 	<p>Création de groupes de paroles</p> <p>Créer une charte de confidentialité pour le partage d'informations, et développer le lien entre commune et école</p> <p>Mettre en place des maisons relais-famille</p> <p>Recréer des logiques de co éducation</p> <p>Capter les parents « qui ne viennent pas » aux soirées parentales</p> <p>Organiser la semaine de la parentalité, conférences,</p> <p>Place de la CAF dans les lieux d'accueil ?</p> <p>Associer les parents aux règles de vie des écoles</p> <p>Recréer la relation avec les familles et le respect des enseignants et de l'institution.</p> <p>Poursuivre et développer le travail en commun.</p>

Axe 2 Problème psychiatrique Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Développer un vrai réseau partenarial hôpital/collectivités/associations. - Rendre l'agglomération 	<p>Mise en place d'une unité mobile UMPP par l'hôpital pour « aller vers » le malade</p> <p>Mettre en place des parcours de santé mentale (CLSM et ARS)</p>



<p>attractive pour des professionnels de santé notamment spécialisés en santé mentale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer du lien avec le Contrat Local de Santé (CLS) et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) 	<p>Mener des actions de valorisation du territoire et des infrastructures médicales de manière à attirer de nouveaux soignants</p> <p>Faire un état de lieux de ce qui existe</p> <p>Aménager l'obligation de soin (orientation, gratuité, simplicité)</p> <p>Rendre accessible les CMP à tous les publics</p> <p>Maintenir le partenariat, la GPO sociale</p> <p>Renforcer les liens avec les partenaires (CLSM)</p> <p>Formations à destination des élus, des habitants pour déstigmatiser les populations souffrant de pathologie psy.</p>
---	---

Axe 2 Populations spécifiques Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux préconisations du schéma départemental quant à la mise aux normes d'une Aire de Grand Passage (AGP). - Favoriser le rapprochement entre les jeunes issues des populations spécifiques avec le monde du travail (entreprises, économie sociale et solidaire...) 	<p>Travailler pour la mise en place d'une aire de grands passages</p> <p>Favoriser les temps de médiations auprès des gens du voyage : médiation au niveau départemental ?</p> <p>Ouvrir des places d'insertion professionnelle en partenariat avec les collectifs d'entreprises</p> <p>Développer un système de parrainage jeunes /entrepreneurs</p> <p>Accompagner en particulier les jeunes issus de l'ASE au-delà de 18 ans (logement, revenu, formation)</p> <p>Développement de la garantie jeune</p> <p>Renforcer la médiation de quartier pour permettre de détecter des jeunes qui ne poussent pas aujourd'hui la porte des institutions</p> <p>Développer les permanences de proximité de la mission locale sur le territoire et les quartiers</p> <p>Organiser un système de parrainage entre jeunes qui sont entrés dans le monde du travail et jeunes en recherche</p> <p>Renforcer les visites en entreprise pour les jeunes</p> <p>Revaloriser les métiers manuels et les formations qui s'y rapportent : vidéo de présentation, valorisation de jeunes en apprentissage dans ces secteurs...)</p> <p>Organiser des sessions de préparation aux entretiens d'embauche en proximité et avec des outils nouveaux (compagnie de théâtre, enregistrement caméra...)</p> <p>Stigmatisation ? personnes ressources</p>



<i>Axe 2 Violences Intra Familiales - VIF (témoins/victimes)</i> Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la détection des auteurs de VIF. - Accompagner les auteurs de VIF de manière thérapeutique et éloignement de la victime. - Accompagner les victimes. - Consolider le partenariat avec le tissu associatif. - Faire le lien entre Education Nationale, Justice et Délégation Territoriale sur les enfants victimes de VIF. - Mettre en œuvre les actions du Contrat Local contre les Violences Sexistes, Sexuelles et Conjugales (CLVSSC). 	<p>Créer et animer des groupes de paroles pour les auteurs et les victimes</p> <p>Créer un parcours plus simplifié pour les victimes</p> <p>Créer plus de logements pour les auteurs et les victimes (lieu sécurisé et anonyme),</p> <p>Créer un répertoire partenarial</p> <p>Inviter des élus dans les sous-groupes du CLVSS,</p> <p>Créer une police de proximité : pédestre, VTT...</p> <p>Améliorer la communication auprès des communes sur l'action du CIDFF ou du médiateur familial</p> <p>Améliorer la communication entre l'EN, la DT, les communes et la justice pour les enfants témoins de violences intrafamiliales et leur accompagnement</p> <p>Créer des groupes de soutien entre les victimes entre elles.</p>

<i>Axe 2 Prostitution</i> Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et prendre en compte l'ensemble des facteurs favorisant la prostitution. - Accompagner les prostituées dans la sortie de leur condition. - Organiser le lien avec la réinsertion sociale et 	<p>Formation des professionnels pour un meilleur repérage</p> <p>Créer des lieux d'hébergement pour la sortie de prostitution</p> <p>Action de sensibilisation auprès des enfants, des jeunes</p> <p>Déconstruire les mythes autour de la prostitution</p> <p>Créer un bus type « Samu social » pour les prostituées</p> <p>Développer des actions de sensibilisation à la vie affective et sexuelle</p> <p>Proposer des actions de réinsertion professionnelle adaptées.</p>



professionnelle. - Mieux partager l'information.	
---	--

<i>Axe 3 Police pluri-communale</i> Objectifs	Actions
- Accompagner les maires sur la mise en place d'une police pluri communale.	Mutualiser les moyens entre communes Faire connaître le retour d'expérience de Saujon en conférence des maires Mettre en place des moyens en présence humaine renforcée Dispositif « Citoyen vigilant » Mener une politique de mutualisation et recrutement qui évitent la problématique de l'agent isolé.

<i>Axe 3 Vidéo-protection</i> Objectifs	Actions
- Mener une action globale et cohérente sur les bassins de vie.	Besoin d'un personnel référent pour soutenir les communes dans les démarches Organiser une information de la part de la gendarmerie en conférence des maires Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un Centre de Surveillance Urbain (CSU) à Saintes Finaliser le projet de vidéoprotection en cours d'élaboration sur la ville de Saintes.

<i>Axe 3 La sécurité routière</i> Objectifs	Actions
- Sensibiliser le public sur les conduites à risques (addictions, vitesse).	Labellisation des communes en « village prudent » Maintenir et développer l'action mobilité portée par l'ABB et ses partenaires Sensibiliser sur l'effet de l'alcool et des stupéfiants dans les lycées, CFA Groupe d'échanges entre élus sur les aménagements de bourg,

<i>Axe 3 Police de Sécurité au Quotidien</i> Objectifs	Actions
- Créer des espaces d'échanges entre acteurs civils, commerçants, FSI et collectivités. - Améliorer la connaissance du fonctionnement des	Développer une présence de police de proximité (animations avec les jeunes, présence pédestre) Développer la communication auprès des citoyens sur les conséquences pénales de tapages, ivresse publique, conflits de voisinage... Développer des temps publics d'information sur le rôle des forces de sécurité (PM, PN, Gendarmerie) et justice et sur les bons réflexes à avoir Désigner un(e) référent(e) commerces au sein des équipes des Forces de



FSI et du système judiciaire	Sécurité Intérieure.
------------------------------	----------------------

<i>Axe 3 Renforcement du rôle du maire</i> Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et former les maires sur l'exercice de leur pouvoir de police. - Améliorer l'échange de pratiques entre maires. - Développer les actions thématiques pour soutenir les maires. 	<p>Formation auprès des élus : rôle du maire en tant qu'officier de police judiciaire</p> <p>Utiliser le rappel à l'ordre en allant jusqu'au parquet (élus),</p> <p>Information sur la police du maire dans le domaine des dépôts sauvages</p>

Fiche action n°

Axe

Mesures de la SNDP	
Actions de la SNDP	
Actions de la SDPD	
Actions de la SIPD	
Objectif	
Diagnostic initial	

Publics ciblés	
Description	
Pilotes	
Moyens mobilisés	
Calendrier	
Indicateurs	